

Montaudin

Bulletin Municipal

n°112



Décembre 2024

SOMMAIRE

	État civil	3
	Le mot du Maire	4
	Vie municipale	
	Invitation aux vœux 2025	5
	AFN - Chantiers argent de poche	6
	Médiathèque	7
	Travaux d'assainissement	8-9
	EHPAD « Eugène Marie »	10 - 11
	Présentation et histoire de l'EHPAD « Eugène Marie »	12 - 13
	École publique « Auguste Lécuyer »	14 - 15
	Vie associative	
	Bocage Cycliste Mayennais	16
	L'association des jeunes de Montaudin	17
	Compagnie théâtrale « Les Saltimbanques »	18
	Arlequin et Compagnie	19
	Ecoles privées Sacré-Cœur - Sainte Marguerite	20 - 21
	APEL – OGEC des écoles privées	22
	APE école publique « Auguste Lécuyer »	23
	Team Cycliste Montaudinois	24
	ASCL – section foot jeunes	25
	ADMR	26
	Le Club de l'espoir	27
	Les Roses de May	28
	Familles Rurales	29
	Les Virades de l'Espoir et France Adot 53	30 - 31
	Info sur le recensement citoyen	32
	Environnement	
	Collecte de pneus	33
	Ecod'eau Mayenne	34
	Carte d'accès en déchèterie	35
	Les déchèteries	36
	Polleniz	37
	Le Bocage Mayennais	
	France Services	38
	EPI du Bocage	39
	Maison des Initiatives Jeunesse (MIJ)	40 - 41
	Programme des randonnées 2025 et informations	42 - 43
	Projet de travaux : Par où commencer ?	44
	Comptes-rendus des réunions de Conseil Municipal	45 à 48
	Infos pratiques	49 à 51

ÉTAT-CIVIL

Ils sont arrivés ...

Gaspard FOURÉ, né le 21 juin 2024 à SAINT-GRÉGOIRE, domicilié
« 7, Lotissement de la Vallée »

Isaac BERDAL, né le 4 octobre 2024 à FOUGERES, domicilié
« 5, Rue de Carelles »



Ils sont nés, ont habités à MONTAUDIN et nous ont quittés ...

- ✓ Claude GAHERY, décédé le 9 juillet 2024 en son domicile « 3, Mezaveau »
- ✓ André LUCAS, décédé le 23 juillet 2024 à LAVAL, domicilié « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Solange RAGOT, décédée le 14 septembre 2024 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Marcel ORY, décédé le 30 septembre 2024 à ERNÉE, domicilié « 16, Rue d'Ernée »
- ✓ Alexandrine PEUDENIER, décédée le 7 octobre 2024 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Rodney MILLS, décédé le 5 octobre 2024 à FOUGERES, domicilié « 23, Rue de Normandie »
- ✓ Yvon DUGAY, décédé le 18 octobre 2024 en son domicile « 1, Rue des Poules »
- ✓ Marcel COURTIN, décédé le 08 novembre 2024 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Marie Josèphe CHOTARD, décédée le 03 novembre 2024 à ERNÉE, domiciliée « 28, Rue de Normandie »

ETAT-CIVIL 2024

6 naissances (1 fille et 5 garçons)

19 décès



LE MOT DU MAIRE



La fin de l'année est le moment de retracer les faits marquants de la vie communale et de se projeter sur l'année à venir.

Montaudin a retrouvé ses commerces, après une année 2023 empreinte d'inquiétudes à ce sujet.

La commune, propriétaire des murs de la boulangerie et de l'épicerie, a donc entrepris au printemps dernier des travaux de rénovation, en concertation avec les porteurs de projets. Le commerce de proximité constitue une activité essentielle pour la vie de notre village, c'est pourquoi il est nécessaire de soutenir l'activité de nos commerçants. La proximité c'est l'affaire de tous !

Nos réseaux d'assainissement, vétustes, se devaient d'être renouvelés. Ce fut un travail préparatoire important en termes d'études et de budgétisation. Nous profitons de ces travaux pour mettre en place un réseau d'eau pluviale au Parc et mutualiser avec le SENOM pour les travaux d'eau potable « Cité du Moulin Péan ».

Les allées au plan d'eau ont été aménagées afin d'améliorer le déplacement des promeneurs et des pêcheurs.

Le jardin du souvenir (puits de dispersion et colombarium) sera mis en place d'ici la fin de l'année.

Le site internet de la commune sera fonctionnel début 2025.

A la cuisine centrale, des investissements en termes de renouvellement de matériels sont nécessaires, qui engendreront une nouvelle organisation du travail. L'informatisation est mise en place permettant un suivi de gestion plus rigoureux.

Le conseil municipal a décidé d'installer un city-stade à proximité des jeux au plan d'eau communal. Ce sera un nouvel espace ludique, destiné aux activités sportives et de loisirs à accès libre aux jeunes et aux familles mais également appelé à être utilisé par les écoles, l'accueil de loisirs et l'IME. Ce projet sera réalisé sous réserve d'obtentions de subventions.

Une réflexion est en cours sur des travaux d'entretien et de rafraîchissement des locaux de l'école publique.

L'utilisation de l'argent public est un sujet d'actualité, il faut continuellement veiller à l'équilibre budgétaire de nos comptes. A Montaudin, notre budget communal est équilibré, nous investissons en fonction de nos moyens et en limitant l'endettement. Nous veillons également à la maîtrise des coûts de fonctionnement.

Les effectifs dans les établissements scolaires se maintiennent, ce qui constitue un bon indicateur pour la démographie et l'avenir de notre village. Je remercie les équipes d'enseignantes et les associations de parents d'élèves pour leur dynamisme.

Merci également aux acteurs économiques pour leur détermination et leur capacité de résilience. Aux chefs d'entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs qui créent des richesses et qui participent au développement de notre territoire.

De nombreuses maisons se sont vendues cette année, permettant d'accueillir de nouvelles familles. Bienvenue à ces nouveaux habitants !

L'EHPAD « Eugène Marie » a fêté son cinquantième anniversaire le samedi 21 septembre dernier à la salle des fêtes. Cet établissement qui accueille les personnes âgées a une très bonne réputation. La qualité de son accueil est reconnue. La situation financière de cet établissement est saine. Le conseil d'administration du CCAS et la direction de l'EHPAD se doivent de réfléchir et de prendre les décisions nécessaires pour pérenniser son attractivité. Félicitations à l'ensemble du personnel de l'EHPAD qui prend soin de nos aînés avec bienveillance et humanisme.

Merci aux associations, aux bénévoles qui apportent leur contribution à l'animation et à la vie du village. Nous avons besoin de vous !

J'adresse mes remerciements à l'équipe municipale, aux membres du Conseil d'administration du CCAS. Une équipe soudée et dynamique, une équipe motivée, investie et sans laquelle je ne pourrais pas mener à bien ce mandat.

Je remercie également le personnel communal pour son professionnalisme.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et vous adresser tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année et de bonne santé pour l'année 2025.



Le Maire,
ORY Bernard

INVITATION



**LES HABITANTS
DE MONTAUDIN
SONT CORDIALEMENT INVITES
AUX VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
LE VENDREDI 17 JANVIER 2025
A 20 H - SALLE DES FETES**



NOUVEAUX HABITANTS, FAITES-VOUS CONNAITRE

Vous avez emménagé à MONTAUDIN en 2024 ? Chaque début d'année, les nouveaux montaudinois sont invités à la cérémonie des vœux de la Municipalité.

L'occasion de rencontrer vos élus, de découvrir la commune et les réalisations effectuées l'année précédente.

**Pour recevoir une invitation, merci de vous inscrire
au secrétariat de la Mairie.**

VIE MUNICIPALE

A F N



11 NOVEMBRE

**COMMEMORATION
DE L'ARMISTICE**

Élus, anciens combattants, enfants, parents d'élèves et habitants ont rendu hommage aux Montaudinois « Morts pour la France » lors de la commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18 qui s'est déroulée le lundi 11 novembre à 11h30 au monument aux morts. Ce fut l'occasion pour les élèves de l'école publique de participer à cette cérémonie en donnant lecture de plusieurs poèmes : « Liberté » de Paul Eluard, « Les tranchées » de Fabienne Berthomier, le récit d'un enfant de 5 ans pendant la 1^{ère} guerre mondiale, puis d'entonner le chant de la Marseillaise.



A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur, offert par la Municipalité, était servi à la salle des fêtes.

CHANTIERS ARGENT DE POCHE

En juillet, août et octobre dernier, quelques jeunes ont participé à l'action « CHANTIER ARGENT DE POCHE » mis en place par la Maison des Initiatives Jeunesse (MIJ)



Rangement et nettoyage du mobilier
à l'école publique

Nettoyage du mobilier de la salle des fêtes



MEDIATHEQUE



Horaires d'ouverture :
mardi de 15 h 30 à 17 h 30
mercredi de 14 h à 18 h 30
vendredi de 16 h à 18 h
samedi de 10 h à 12 h 30

Fermeture de fin d'année
du 22 décembre au 2 janvier inclus

Ces derniers mois dans votre médiathèque, nous avons fait ...

Un spectacle au plan d'eau « Les jardins secrets » (en juillet)

Des après-midis Ludo'Anim (jeux de société variés avec la ludothèque)

Un spectacle de conte musical « La coupe des animaux » (en septembre)



Mais aussi,

Une séance gym des tout petits, des séances bébés lecteurs, des RDV "Donnons-leur la parole" avec SIEL Bleu.

Une visite de l'exposition au centre d'art suite à nos ateliers d'écriture avec l'artiste exposante Charlie Chine.

Depuis 2022 une **plaquette de saison** regroupe l'ensemble des animations proposées par le Réseau Lecture.

Le livret concernant la période mars à août 2025 paraîtra en février.

Dates à retenir dès à présent !

20/12 - Spectacle de Noël

18 /01 – Spectacle interactif petite enfance

« Le carrousel des images »

Toute l'équipe vous souhaite de belles fêtes

02 43 05 32 93

Mail : mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr

Portail : <https://lecture.bocage-mayennais.fr>

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

La commune de Montaudin a engagé un important programme de travaux d'assainissement sur différents secteurs de son territoire. Les travaux suivants ont été identifiés « prioritaire » au schéma directeur d'assainissement dont les conclusions ont été rendues en juin 2023 :

- Le long du ruisseau du Montaudin dans le quartier du Moulin Péan
- Rue du Parc
- Rue de la Rabine

À la suite d'une consultation dans le cadre d'un marché public de travaux, les travaux ont été confiés au groupement d'entreprises CISE TP / HABERT / ATEC.

Le SENOM, maître d'ouvrage par convention de mandat avec la commune, s'appuie sur des partenaires : l'entreprise SAFEGE (maître d'œuvre basé au Mans), l'agence technique départemental de l'eau (assistant à maîtrise d'ouvrage), la commune représentée par le Maire et ses adjoints.

L'ensemble des travaux d'assainissement menés par la commune sur l'exercice 2024 et 2025 s'élèvent à 623 137 € HT financés de la façon suivante :

Dépenses	Montant	Recettes	taux	Montant
Travaux	484 216.50 €	Agence de l'eau Seine Normandie	40 %	249 254.80 €
Maitrise d'œuvre	53 647.00 €	Département de la Mayenne	30 %	186 941.10 €
Frais divers (bureaux externes de contrôle, publications, imprévus)	85 273.50 €	Commune de Montaudin	30 %	186 941.10 €
Total des dépenses	623 137.00 €	Total des recettes	100 %	623 137.00 €

Dans le quartier de la Cité du Moulin Péan, l'opération consiste à abandonner le réseau d'eau usée existant le long du cours d'eau. Ce réseau situé au point bas du territoire communal, est en interaction avec la nappe lorsque celle-ci atteint son niveau haut. L'opération consiste à intercepter les effluents de ce collecteur pour les acheminer directement à la station d'épuration via le réseau gravitaire Rue de la Futaie, en bon état et correctement dimensionnés.

Pour ce faire, la mise en place d'un refoulement pour les effluents transitant le long du ruisseau est nécessaire. Un poste de refoulement en rive gauche du montaudin, en contre bas du parking de la salle des fêtes, sur une parcelle communale en prairie, est en cours d'achèvement.

Des travaux spécifiques ont eu lieu en septembre 2024 pour traverser le ruisseau.



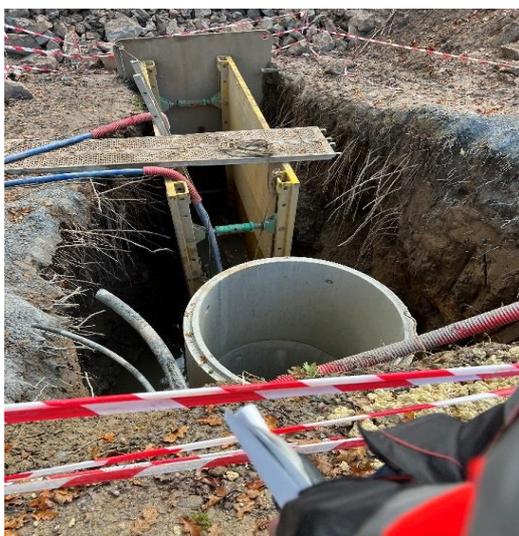
Vue d'ensemble du chantier (cours d'eau)

La traversée du cours d'eau a été réalisée en septembre 2024 par l'ouverture du lit du cours d'eau, impliquant une dérivation du ruisseau sur 20 ml. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CISE TP basée à GORRON.

La canalisation traversant le ruisseau a été installée dans un fourreau de protection fonte DN 300 sur une longueur de 10 ml et à une profondeur de 1m sous le lit du cours d'eau.

Les effluents seront ensuite refoulés vers un réseau gravitaire qui sera réalisé « Cité du Moulin Péan » pour atteindre le collecteur « Rue de la Futaie ».

Les travaux se sont poursuivis en octobre 2024 par la mise en œuvre d'un poste de refoulement de 7 ml de profondeur et de 1.5 ml de diamètre, avec mise en place d'une chambre à vanne. Ils ont été confiés à l'entreprise HABERT (41).



Création du poste de refoulement



Vue d'ensemble du poste de refoulement en cours

D'autre part, le SENOM partenaire du projet, ayant la compétence eau potable sur l'ensemble du territoire, a décidé de renouveler le réseau d'eau potable « Cité du Moulin Péan » car vétuste et fuyard afin de pérenniser la distribution sur ce secteur.

L'ensemble des travaux d'eau potable est estimé à 83 130 € financés par le département de la Mayenne à hauteur de 30 % soit 24 939.00 €, le reste (58 191 €) est pris en charge par le SENOM.

Depuis le 12 novembre 2024, l'entreprise CISE TP réalise donc les travaux d'assainissement et d'eau potable en tranchée commune pour limiter l'impact pour les riverains.



Travaux en tranchée commune (eau potable et assainissement)

Pour la sécurité du chantier, les travaux se déroulent sous route barrée sauf accès aux riverains.

Des réunions hebdomadaires ont lieu chaque mardi pour suivre l'évolution, l'avancement du chantier.

*Article rédigé par Valérie BOITTIN
Responsable administrative au SENOM
Chargée suivi travaux*

Clin d'oeil de la Résidence Eugène Marie

"Des rencontres intergénérationnelles"

Les petits de la MAM de Saint Ellier du Maine viennent tous les mois rendre visite aux résidents. Ces rencontres sont très attendues de la part des résidents.



Quelques résidents ont participé à des préhist'olympiades avec le centre de loisirs de Larchamp.



"L'EHPAD a fêté ses 50 ans"

Le samedi 21 septembre, l'EHPAD « Eugène Marie » a fêté ses 50 ans en compagnie des résidents et de leurs familles, du personnel, du conseil d'administration du CCAS. La décoration de la salle a été réalisée avec les résidents, la MAM de St Ellier, les écoles de Montaudin, les centres de loisirs de Montaudin et de Larchamp.

C'était l'occasion de manger galette/saucisse, de danser, de découvrir une exposition de photos et de peintures, de jouer ensemble à des jeux en bois.



Tout était réuni pour que ces 50 ans soient festifs et inoubliables.

"Sorties"

Cet été, les résidents ont participé au pique-nique du club et sont allés visiter le musée du monde agricole à Juvigné et à Pontmain.



"Alors on danse"

Une fois par mois, Sandrine (art-thérapeute) intervient auprès des résidents autour de la danse : danse assise, debout, en fauteuil, seul ou en groupe. Ce sont des moments de plaisir qui font resurgir les souvenirs des bals, les soirées après les battages ...



Si vous souhaitez donner de votre temps auprès de nos aînés, vous êtes les bienvenu(e)s !

Nous sommes preneurs également de magazines, revues dont vous souhaitez vous débarrasser.

Ateliers déridés

Ouvert à tous dans la limite des places disponibles.

Renseignements et inscriptions
près de l'EHPAD : 02 43 05 33 12



Découverte

Pilates

Relaxation

Bols tibétains

Les vendredis

20 décembre 2024

17 janvier et 7 février 2025

de 14h30 à 16h

Présentation et histoire de l'EHPAD « Eugène Marie »

L'EHPAD « Eugène Marie » de MONTAUDIN est bien plus qu'un établissement.
C'est un lieu chargé d'histoire et de valeurs humaines, profondément ancré dans la vie locale.



Un héritage montaudinois

Cet établissement voisin de l'école publique « Auguste Lécuyer », du centre bourg et de la salle des fêtes trouve ses origines dans le généreux héritage d'Eugène Poirier et Marie Juchet, deux Montaudinois visionnaires. Souhaitant vieillir au sein de leur lieu de vie de toujours, ils ont légué leurs terres et leurs capitaux pour créer cette résidence. Leur souhait était clair : offrir aux habitants de Montaudin et des environs un lieu chaleureux, où ils pourraient vieillir sereinement dans leur commune natale.

L'EHPAD "Eugène Marie" est un établissement à taille humaine qui place le bien-être de ses résidents et l'ouverture vers l'extérieur au cœur de ses priorités. Enraciné dans la vie locale, il tisse des liens étroits avec la commune de Montaudin et les acteurs du territoire. Entrer à l'EHPAD Eugène Marie, c'est pouvoir conserver tout son réseau de relations de proximité, c'est rester informé de ce qui se passe dans la commune et les communes avoisinantes, c'est retrouver des résidents que l'on a fréquenté dans sa vie « d'avant » : sa vie professionnelle, sa vie associative, des voisins, des amis, c'est croiser des visiteurs d'autres résidents que l'on connaît et avec qui on peut « tailler une bavette ». Ses résidents restent avant tout des HABITANTS.

L'EHPAD Eugène Marie est un **établissement public territorial**, géré par le **Conseil d'administration du CCAS**, engagé et profondément attaché au bien-être des citoyens du territoire. Il est composé de 11 membres investis : Mr Ory, Maire et Président, Mme Doudard Monique, Vice-Présidente, Mr Gérard Lory, Mme Buchard Christelle, Mr Champagne Eric, Mme Duval Cindy, Mme Levannier Colette, Mme Fourmond Chantal, Mr Geslin Michel, Mme Laisis Solange et Mme Ledauphin Catherine.

Le Conseil d'administration œuvre au quotidien pour garantir un cadre de vie chaleureux et respectueux des besoins des résidents, tout en veillant à inscrire l'établissement dans une dynamique locale forte. Grâce à cette gouvernance attentive, l'EHPAD joue un rôle essentiel au sein du territoire, en proposant des services de qualité et en répondant aux attentes des habitants avec humanité et professionnalisme.

Une équipe dédiée et pluridisciplinaire

L'EHPAD emploie une trentaine de professionnels qui œuvrent quotidiennement au bien-être des résidents. Cette équipe pluridisciplinaire de professionnels complémentaires se compose de :

- Infirmières, médecin coordonnateur, aides-soignants et agents de soins, pour une prise en charge médicale et paramédicale adaptée.
- Animatrice, art-thérapeute, ergothérapeute, psychologue et spécialiste en gymnastique adaptée..., pour offrir des activités stimulantes et un accompagnement individualisé.
- Diététicienne, agents d'hôtellerie et de restauration, pour veiller à l'équilibre nutritionnel et au confort des repas.
- Agents administratifs et techniques, qui assurent une gestion efficace et le bon fonctionnement de l'établissement.

Chaque membre de l'équipe s'attache à créer un environnement familial, accueillant et à l'écoute, afin que chaque résident se sente pleinement chez lui. Tout le monde est engagé.

Un lieu de vie chaleureux et dynamique

L'EHPAD collabore avec les écoles, l'IME (Institut Médico Educatif), la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), et les centres de loisirs du territoire pour favoriser les rencontres intergénérationnelles. Ces échanges, empreints de chaleur humaine, permettent aux résidents et aux plus jeunes de créer des souvenirs communs.

Principes clés :

1. Ouverture à la communauté locale :

- Participation active aux événements locaux, tels que le repas des aînés ou les spectacles de théâtre, favorise l'inclusion sociale des résidents.
- Les animations partagées avec les écoles ou les centres de loisirs renforcent les liens intergénérationnels.

2. Horaires de visite flexibles :

- Les proches peuvent rendre visite presque à tout moment, y compris après 20 heures, recréant une ambiance familiale et conviviale.

3. **Facilitation des repas partagés :**
 - La possibilité de partager un repas avec un parent au sein de la résidence renforce les liens affectifs.
4. **Encouragement des sorties :**
 - Les résidents bénéficient de liberté totale pour sortir, sans restriction de jours ou d'horaires.
 - Le véhicule aménagé est disponible, facilitant les déplacements des résidents en fauteuil roulant.
5. **Intégration dans le quotidien de la commune :**
 - Des sorties régulières, même pour des balades dans le bourg, avec le personnel accompagnant, rendent les résidents visibles et impliqués dans la vie du village.
6. **L'établissement organise régulièrement des ateliers ouverts aux aidants et aux aidés vivant à domicile.** Ces initiatives visent à renforcer le lien social et à offrir des moments de partage enrichissants :

En outre, l'établissement s'inscrit dans une démarche de mutualisation avec les autres structures du nord-ouest mayennais, contribuant à une synergie territoriale.

Des partenariats locaux au service de la santé

En partenariat étroit avec l'hôpital local d'Ernée, le **Centre Hospitalier du Nord-Mayenne (CHNM)**, la **CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Bocage et de l'Ernée**, le **CLS (Contrat Local de Santé)**, la **Plateforme de Répit**, et le **CRT (Centre de Ressources Territoriales)**, l'EHPAD Eugène Marie se positionne comme un acteur clé dans une dynamique de soins coordonnés et novatrice.

Cette collaboration active garantit une **prise en charge globale et personnalisée**, combinant :

- **Soins médicaux et paramédicaux** adaptés aux besoins des résidents.
- **Soutien aux aidants**, pour accompagner les familles et proches dans leur rôle essentiel.
- **Actions de prévention**, pour anticiper et limiter les risques liés à la santé des résidents.
- **Accompagnement individualisé**, en tenant compte des spécificités et attentes de chacun.

Grâce à cette synergie, l'EHPAD bénéficie d'un large éventail d'expertises, renforçant la qualité des services proposés et plaçant l'établissement au cœur d'un réseau territorial performant et solidaire.

Un établissement familial et à la pointe de l'innovation

Avec son ambiance chaleureuse et son équipe toujours disponible, l'EHPAD Eugène Marie se distingue par son approche familiale. L'établissement est également à la pointe du numérique, garantissant une adaptation constante aux nouvelles technologies et des formations régulières pour son personnel.

Un lieu de vie ouvert et tourné vers l'avenir

L'EHPAD Eugène Marie est bien plus qu'un simple lieu d'hébergement : c'est un espace vivant, ancré dans la commune, où les générations se rencontrent et où l'humain reste au centre de chaque action.

Nous sommes fiers de contribuer à la richesse de notre territoire et d'offrir à nos résidents un cadre de vie épanouissant et ouvert.

Article rédigé par René Mérienne en collaboration avec la Directrice Valérie Bidenne, l'animatrice Emilie Dobaire et le témoignage de familles de résidents



Quelques membres du personnel de l'EHPAD avec l'animatrice Emilie Dobaire



Ecole publique « AUGUSTE LÉCUYER »

RPI Montaudin – Larchamp



Présentation de l'équipe pédagogique (de gauche à droite) :

Céline TUMOINE (enseignante CE2-CM1-CM2), Mathilde CHATAIGNER (enseignante TPS-PS-MS-GS), Jocelyne COUPÉ (AESH), Rose MÉRIENNE (ATSEM), Alysée BERDAL (service civique), Pauline LE ROUX (enseignante CP-CE1) et Thibault LEMONNIER (enseignant remplaçant).

Différents projets sont menés depuis le début de l'année scolaire...



Cédric BOUSQUET (intervenant musique) mène une séance par semaine auprès de chaque classe pour un projet « Chants à croquer » qui sera présenté aux élèves des écoles de secteur en janvier 2025 ainsi qu'aux parents d'élèves lors de la fête de l'école en fin d'année scolaire.

Sophie de la Mission Initiative Jeunesse nous a apporté des jeux de société pour chaque niveau de classe et nous a expliqué les règles des différents jeux. Des parents d'élèves bénévoles nous ont accompagné pour le bon déroulement de cette matinée.





Rencontre avec les résidents de l'EHPAD « Eugène Marie » pour la réalisation d'un patchwork végétal qui a servi en partie de décoration pour fêter les 50 ans de l'établissement.

... nos projets habituels se poursuivent : médiathèque, arts visuels, ateliers cuisine, éducation physique et sportive, etc...



VIE ASSOCIATIVE

Le Bocage Cycliste Mayennais

L'année 2024 se termine pour le Bocage Cycliste Mayennais.

Un loto a été organisé le 22 mars à la salle des fêtes de MONTAUDIN.

Le dimanche 21 avril, 5 courses ont été organisées sur la commune de Montaudin avec la présence de 250 coureurs dont le championnat de la Mayenne Access qui a vu la victoire :

- D'Antoine Damourette : coureur local devenu champion de la Mayenne Access 2



- De Jérôme Boismartel pour la 2ème place : autre coureur local qui finit 2ème en Access 4.



Bravo à tous les deux !

Plusieurs dates à retenir pour 2025 :

11 janvier : AG à Gorron

23 février : Thé dansant à Gorron

20 avril : course cycliste à Montaudin

7 juin : course cycliste à Montaudin

28 juin : course cycliste à Gorron

20 septembre : Journée club à Gorron

27 septembre : Vente à emporter à Gorron

10 octobre : loto à Montaudin



En vous souhaitant une belle année 2025 !



L'Association des Jeunes de Montaudin

Cette fin d'année 2024, est l'occasion pour l'AJM de faire le point sur les divers événements qui se sont déroulés tout au long de l'année.

Le vendredi 30 août a eu lieu la réélection du bureau de l'association : co-présidents (Maëliiss Maulavé et Loris Moraine), secrétaire (Valentin Buchard), vice-secrétaire (Enzo Dobaire), trésorier (Fabrice Foucault) et vice-trésorier (Lukas Gérault).

L'événement phare de cette fin d'été fut le tournoi de palets qui s'est tenu au plan d'eau communal le 21 septembre dans une ambiance conviviale. Le succès a été au rendez-vous, pas moins de 60 équipes se sont affrontées et les visiteurs, en nombre, ont pu profiter des diverses animations, espaces restauration et buvette.

Une telle réussite ne peut que nous motiver à continuer dans notre élan. C'est pourquoi, nous vous attendons nombreux le 22 février 2025 à l'occasion de notre première soirée dansante qui se tiendra à la salle des fêtes du village. Les cartes seront très bientôt mises en vente. Pour toutes demandes d'information ou de réservation, merci de nous contacter au 07-62-97-43-35 ou à l'adresse mail suivante : assodesjeunesmontaudin@gmail.com

Nous attendons également nombreux, tous les jeunes Montaudinois et Montaudinoises le 27 avril prochain à l'occasion de la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques qui se déroulera au plan d'eau communal.

Enfin, la deuxième édition du tournoi de palets aura lieu le 20 septembre 2025.

Nous tenions à vous adresser nos plus sincères remerciements pour le soutien apporté lors de nos divers événements qui, nous l'espérons, pourront inciter d'autres habitants à s'impliquer dans la vie associative du village afin de lui redonner sa vitalité d'antan. Nous remercions également la municipalité pour son précieux soutien.

**Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année
et tout le meilleur pour l'année qui s'ouvre à nous !**

Valentin Buchard,
Secrétaire de l'association





« C'est Magnifique » de Macha Makeïeff
- Saison 2024 -

La compagnie des Saltimbanques a commencé ses répétitions le vendredi 6 septembre dernier. 9 acteurs s'entraînent tous les vendredis et un dimanche par mois, pour vous apporter larmes et rires en février 2025.

Betty-Rose Sanchez remonte cette année sur les planches et fait son retour en tant qu'actrice. Elle a aussi fait partie de l'atelier théâtre.

Cette année, nous allons vous présenter la pièce :

« Voyez-vous ce que je vois ? »
De Ray Cooney et John Chapman

La première partie sera assurée par l'atelier théâtre : "Arlequin et Cie" qui vous présentera :

« Premier Contact ».

Vous pourrez entrer dans cette ambiance comique à la Salle de la Rabine de Montaudin :

Le samedi 1er février 2025 à 20 h 30

Le dimanche 02 février 2025 à 14 h 15

Le vendredi 07 février 2025 à 20 h 45

Le samedi 08 février 2025 à 20 h 30

Les réservations des places seront possibles dès la mi-janvier. Alors, à vos agendas !





Spectacle Arlequin et Cie 2024

L'atelier théâtre Arlequin & Cie a commencé ses répétitions depuis le samedi 5 octobre. 8 jeunes sont venus faire un essai chaque samedi du mois d'octobre. Depuis le 9 novembre, le groupe d'acteurs constitué présentera un extrait en ouverture des adultes. En juin, ils joueront le spectacle complet d' 1 h à 1 h 30. Cette année, l'atelier présentera :

« Premier Contact » une adaptation de Tanguy Le Dauphin

Le principe de l'atelier théâtre est de permettre aux jeunes de 8 à 16 ans, de pouvoir apprendre à s'exprimer, parler avec son corps, gérer son stress, prendre la parole en public, etc... au travers d'exercices, tous les samedis après-midi de 13h30 à 15h30 à la Salle de la Rabine. Ceci se cloture par un spectacle qui permet de mettre en pratique ce qui a été appris pendant la saison.

Vous pourrez les applaudir à la Salle de la Rabine de Montaudin, en première partie des Saltimbanques :

Le samedi 1er février 2025 à 20 h 30

Le dimanche 2 février 2025 à 14 h 15

Le vendredi 7 février 2025 à 20 h 45

Le samedi 8 février 2025 à 20 h 30

Vous pouvez noter sur vos agendas, la date de représentation du spectacle complet :

Le vendredi 27 juin 2025 à 20h30 à la Salle de la Rabine

En attendant, nous vous souhaitons
de bonnes fêtes de fin d'année



École Sacré-Cœur – Montaudin École Sainte Marguerite – Saint Berthevin la Tanière

Le jeudi 27 juin 2024, tous les élèves du RPI sont allés au domaine de l'Orbière à Forcé. Ils ont tous fait de l'accrobranche et les enfants de maternelle-CP ont fait du poney.



Lors de la fête de l'été, le samedi 29 juin 2024, les enfants de maternelle et CP ont chanté avec des résidents de l'EHPAD.

Les CE et les CM ont chanté et dansé.

Les enfants de maternelle et CP ont partagé jeux et repas avec les résidents de l'EHPAD le mardi 2 juillet 2024.



Le jeudi 4 juillet 2024, tous les élèves se sont retrouvés sur le site de Saint Berthevin la Tanière pour une célébration et divers jeux organisés par les grands.



Vendredi 5 juillet 2024, les enfants ont offert un cadeau à Océane, l'aide maternelle qui quittait l'école. Depuis septembre, une nouvelle année scolaire a commencé, voici la répartition pédagogique :



A Montaudin, les élèves de maternelle et CP ont 2 enseignantes : Sylvie Leray (mardi, jeudi et vendredi) et Angélique Marchesse (lundi) et une aide maternelle : Amalia Leblanc.

A Saint Berthevin la Tanière, les CE et CM ont également 2 enseignantes : Marie-Claudine Champagne (lundi, mardi et vendredi) et Angélique Marchesse (jeudi). Marie-Claudine Champagne, directrice du RPI est déchargée de classe 12 vendredis sur l'année scolaire ; ces jours-là, elle est remplacée par Marie-Claire Dodard. Séverine Lagrée, enseignante spécialisée, est présente le mardi après-midi à Saint Berthevin la Tanière et le vendredi matin à Montaudin.

Projet d'école 2024-2025 : « Le jeu »

Voici quelques activités vécues ou à vivre pour cette année scolaire :

- Piscine au 1er trimestre pour tous les élèves de maternelle et primaire.
- Les élèves de maternelle et CP font des séances d'art plastique avec des résidents de l'EHPAD « Eugène Marie ».
- Les CE-CM ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » le vendredi 27 septembre. Les élèves étaient accompagnés par des personnes de la municipalité, des mamans et leurs enseignantes. Les enfants ont trouvé peu de déchets dans l'environnement de l'école, ce qui veut dire que les habitants et les gens de passage sont respectueux.



- Nadia de la médiathèque de Montaudin vient apporter des livres à Saint Berthevin la Tanière et faire un temps de lecture. Elle accueille, à la médiathèque, les élèves scolarisés à Montaudin.



Les CM ont participé au cross organisé le vendredi 18 octobre par le collège Saint Joseph à Ernée. En CM2, 2 élèves étaient sur le podium : Zélie Lévêque (2^{ème}) et Janelle Croissant (3^{ème}).

- 1 séance au cinéma de Gorrion pour chaque classe.
- Intervention en musique de Cédric Bousquet au 2nd trimestre pour les 2 classes.
- Les enfants de CE-CM feront des activités avec les personnes de l'association du temps libre de Saint Berthevin la Tanière.
- Les élèves de CE-CM feront 6 séances de vélo dans le cadre du SRAV (Savoir Rouler A Vélo).
- Tous les élèves auront 6 séances de judo au dernier trimestre.
- Une journée sportive est prévue avec les élèves des écoles catholiques du secteur d'Ernée pour tous.
- Permis internet pour les CM dans le cadre du programme national de prévention pour un usage d'internet vigilant, sûr et responsable.
- Tous les élèves participeront au projet artistique départemental organisé par la DDEC (Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique) : « Eh bien, jouons maintenant ». Ce qui aboutira à une exposition finale en mai-juin 2025. Ce sera une exposition des œuvres de toutes les classes qui auront participé.
- Le 18 décembre 2024 et le 3 juillet 2025, tous les élèves se retrouveront sur le site de Saint Berthevin la Tanière.

**L'équipe éducative et les enfants vous souhaitent
une belle année 2025 !**



APEL et OGEC

RPI Montaudin et Saint Berthevin la Tanière

L'APEL est l'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre et l'OGEC est l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique.

Ces 2 associations œuvrent activement pour le bien de tous au niveau du RPI.

Le samedi 29 juin 2024, elles ont organisé la fête de l'été à Saint Berthevin la Tanière :

- Spectacle des enfants
- Repas
- Concours de palets
- Jeux (balade à poney, pêche à la ligne...)
- Tombola avec de nombreux lots



Le dernier jour de l'année scolaire, les CM2 ont reçu un bon d'achat par l'APEL.

Dès la fin de l'année scolaire, des parents ont participé au nettoyage des extérieurs des écoles.

Le vendredi 6 septembre 2024, l'APEL a organisé un verre de l'amitié afin de démarrer la nouvelle année scolaire de façon très conviviale. Ce fut un moment très apprécié de tous.

Suite aux Assemblées Générales de l'APEL et de l'OGEC qui se sont déroulées le mardi 1er octobre 2024 et aux élections du mardi 8 octobre, voici la composition de ces 2 associations :

APEL

Présidente : Marina Forveille
Vice-Présidente : Estelle Udry
Trésorière : Emeline Liger
Vice-Trésorier : Olivier Moreau
Secrétaire : Pauline Coutard

Membres : Lise Bazin, Jean-Bernard Béranger, Florian Bourcier, Aurélie Cahoreau, Mylène Dodard, Sandra Foucault, Audrey Gendron, Gabriel Gratien, Géraldine Guillet, Karine Lagoutte, Bélanda Lombardelli, Estelle Phelippot, Stéphanie Renault, Gauthier Vandecandelaère.



OGEC

Présidente : Lise Bazin
Trésorière : Gauthier Vandecandelaère
Secrétaire : Stéphanie Renault

Membres : Jean-Bernard Béranger, Florian Bourcier, Aurélie Cahoreau, Mylène Dodard, Marina Forveille, Sandra Foucault, Audrey Gendron, Gabriel Gratien, Géraldine Guillet, Karine Lagoutte, Emeline Liger, Bélanda Lombardelli, Olivier Moreau, Estelle Phelippot, Estelle Udry.

Lors des AG, ces 2 associations ont remercié Audrey Fleuret qui a œuvré pour l'école pendant plusieurs années. Elle a quitté ces associations suite au départ de son fils pour le collège.

Ces associations remercient également chacun d'entre vous pour votre fidélité dans la participation aux diverses activités qu'elles proposent.

Pour cette année scolaire, ces associations ont organisé leur repas dansant annuel le samedi 9 novembre dernier. Elles vont également organiser un LOTO qui aura lieu le vendredi 7 mars 2025 à la salle des fêtes de Montaudin. Il sera animé par Fabien. **N'hésitez pas à noter cette date dans votre agenda.**

**Tous les parents du RPI vous souhaitent
une belle année 2025 !**



APE École Publique de MONTAUDIN

Un nouveau bureau a été constitué suite à l'assemblée générale de l'APE (association de parents d'élèves) qui s'est déroulée le 27 septembre 2024 :

Présidente : Mary COUPÉ
Trésorière : Pauline FEILLER
Vice-Trésorière : Marion LÉON
Secrétaire : Lucie MOITIÉ

Membres : Élis MAHO, Myriam LETANNEUR et Antoine VISSAULT

Aurélié RENARD a quitté l'association suite à l'entrée en 6ème de sa fille. Un grand merci pour son investissement durant ses années de présence.



Lors de cette première partie d'année scolaire, l'association a mis en place une vente de brioches, afin de récolter des fonds pour financer les différentes sorties de l'école

Merci à tous les acheteurs !



Nos actions se poursuivent avec la vente de chocolats pour Noël.



Le lundi 9 décembre, nous avons offert aux enfants de l'école publique un spectacle intitulé « Noël magique » suivi d'un goûter.

Lors du prochain semestre, nous continuerons nos actions avec la vente tant attendue de saucissons.

**Toute l'équipe de l'APE vous souhaite
de très belles fêtes de fin d'année !**





TEAM CYCLISTE MONTAUDINOIS

Le team cycliste Montaudinois a clôturé sa saison officielle fin octobre avec, depuis cette année, 2 groupes roulant à des allures différentes.

Un 1^{er} groupe de 10 personnes roulant à allure modérée, avec principalement des femmes, est encadré par Christophe Duval et Rémy Le Dauphin. Il s'est préparé dès novembre pour les différents objectifs de randonnées, telles la Babybel à Evron (80 km), Gorrion rose, les virades de l'espoir, saint Cast ou encore Cancale. Ce groupe évolue bien et prévoit le même programme pour 2025, voir d'autres nouveautés. A noter la présence de Carole Boulanger aux 24 h du Mans vélo au mois d'août. Ces cyclistes ont très bien représenté le team dans la région nord-ouest. Ils roulent le mercredi soir et le samedi sur des circuits pouvant aller jusqu'à 50 km.

Pour le second groupe du dimanche matin, 31 cyclos arpentent les routes de la région avec des circuits allant jusqu'à 100 km et des moyennes de 28-30 km/h. Avec la météo capricieuse de cette année, la fréquentation a légèrement baissé, mais pas la motivation de montrer le maillot bleu du team à travers différentes randonnées comme la Babybel (150 km), l'endurathlon, l'étape du tour, le cœur de Bretagne, les 24 h du Mans, les virades, Liège Bastogne Liège cyclo et bien d'autres. La bonne ambiance règne toujours pour ces 2 groupes.

De nombreux cyclos font en parallèle de la compétition, avec de nombreuses victoires ou places d'honneurs. Nous retiendrons le titre de champion de France des routiers de notre secrétaire Jérôme Tournerie, ainsi que les titres de champion de la Mayenne pour Antoine Damourette et Lilian Foureau, et vice-champion pour Jérôme Boismartel, dans leur catégorie, **sur la course de Montaudin, à domicile**. Le team en est fier.

Pour les intéressés à venir nous rejoindre, n'hésitez pas à vous renseigner. Président : J Boismartel (0672518945)

LE TEAM VOUS SOUHAITE

UNE BONNE ANNEE 2025



Le bureau et ses champions



ASC LANDIVY

Section foot jeunes

Le club regroupe toutes les joueuses et tous les joueurs âgés de 5 ans à 17 ans des communes de Fougerolles du Plessis, Landivy, Larchamp, Pontmain, La Dorée, Montaudin, St Berthevin la Tannière, St Ellier du Maine, St Mars sur la Futaie, voire même des communes limitrophes à notre département.

Le club atteint 103 pratiquants, 7 de plus que la saison dernière, répartis en 6 catégories : U7* débutants (9 joueurs) ; U9 (16 joueurs), U11 (26 joueurs) ; U13 (16 joueurs) ; U15 (17 joueurs) et U18 (20 joueurs).

Pour MONTAUDIN, 1 U7, 3 U9, 5 U11, 2 U13, 1 U18.

*U7 veut dire Under 7 ans soit 5 & 6 ans.

Depuis début septembre, les entraînements ont repris le mercredi après-midi à Fougerolles du Plessis (U11/U13), à Landivy (U15) et à Larchamp (U7/U9). 8 Educateurs-animateurs bénévoles, Alain RONCERAY, Michel PELÉ, Thibaut FOUQUET, Benoît BAUDIN, Rémi LOCHIN, Théo BRASSET et François GOBÉ assurent l'entraînement très suivi par les jeunes. Un car passe dans les communes pour assurer le ramassage des joueurs avec Alain RONCERAY et Michel PELÉ pour la sécurité.

Chaque samedi, 12 équipes sont engagées.

Les plateaux U7 et U9 se déroulent respectivement à LANDIVY et à MONTAUDIN. Ils sont encadrés par Michel PELÉ, Valentin CROISSANT, Bruno HAMON, Olivier RÉBILLARD et Daniel MARQUES. Ils participent également à plusieurs plateaux sur le secteur BOCAGE-ERNEE.

Les U11 composés de 2 équipes en secteur avec Emmanuel MOREAU, Antoine RENAULT et Rémi LOCHIN jouent à LANDIVY.

Les U13 (1 équipe) jouent à LANDIVY. Ils sont encadrés par Sébastien POTEVIN, Hugo ROISIL et Valentin CROTTÉ.

Les U15 jouent à LARCHAMP et sont encadrés par Théo BRASSET, Boban BOISMARTEL, Guillaume MOUTEL et Loris LESAINTE.

Quant à l'équipe U18, elle joue à PONTMAIN et est encadrée par Stéphane HAMON et Laurent ROISIL.

La 1^o phase de championnat s'achèvera fin octobre pour les U13 et fin décembre pour les U15 et U18, équipes engagées dans les championnats de district. Les résultats sont pour l'instant moyens.

Félicitations à Théo CHEMIN qui a passé avec succès l'examen de jeune arbitre et qui exerce son nouveau rôle d'arbitre sur les terrains chaque samedi.

BRAVO à tous ces jeunes et **MERCI** aux 30 dirigeants bénévoles qui les entraînent et encadrent les mercredis et samedi.

Venez encourager ces jeunes footballeurs quand ils jouent à domicile. Un memento sportif paraît dans les presses locale et régionale en fin de chaque semaine.

Cette saison verra l'organisation de plusieurs manifestations dont un tournoi U11/U13 le 1^{er} MAI 2025.

Vous pouvez consulter notre site internet : <https://www.asclfoot.fr/>

Constitution du bureau :

Président : Thierry BAZILLE - Vice-président : Laurent ROISIL - Secrétaires : Edgar GESLIN & Eglantine GESLIN

Trésoriers : Jean LEMARCHAND & Thierry JOSSOMME.

CONTACTS : Thierry BAZILLE 06 09 38 66 80 ; Edgar GESLIN 06 76 95 47 35 ; Eglantine GESLIN 06 13 55 06 67.



Le GJ-ASC LANDIVY et tous ses membres vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une BONNE ANNEE 2025

Le bureau de l'ASC Landivy – section foot jeunes

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau associatif national de service à la personne. Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de vie. Le professionnalisme de ses salariés conjugué à l'écoute de ses bénévoles permet d'y contribuer en entretenant le lien social et en délivrant un service adapté à chacun.

L'ADMR de Montaudin a vu le jour en 1963. L'association emploie 17 salariés et compte 15 bénévoles qui accompagnent plus de 160 bénéficiaires sur les communes de Montaudin, Carelles, Larchamp, Levaré, Pontmain, St Berthevin la Tanière, St Ellier du Maine et St Mars sur la Futaie. L'association propose une large gamme de services ; accompagner les familles, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, aide et soins au seniors, entretien de la maison, garde d'enfants, petits travaux de bricolage et jardinage et la téléassistance.

Vous êtes intéressé ? Contactez-nous !
Association de Montaudin : 02 43 05 73 12



ADMR DE MONTAUDIN – 02 43 05 73 12

CLUB DE L'ESPOIR



Le club de l'Espoir invite tous ses adhérents et futurs adhérents à son assemblée générale qui aura lieu le **jeudi 25 janvier 2025 à 11 h à la salle des fêtes de Montaudin**. A cette occasion, les cartes d'adhérents seront remises aux prix de 15 €. Un repas (pot au feu) sera servi au prix également de 15 €.

Bien vouloir s'inscrire avant le 11 janvier 2025.

DATES DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

Concours de belote

<i>Dates</i>	<i>Clubs</i>	<i>Lieux</i>
Vendredi 7 février 2025	MONTAUDIN	MONTAUDIN
Lundi 17 février 2025	SAINT DENIS DE GASTINES	SAINT DENIS DE GASTINES
Mardi 4 mars 2025	SAINT MARS SUR LA FUTAIE	SAINT MARS SUR LA FUTAIE
Mardi 11 mars 2025	LA DORÉE	LA DORÉE
Mardi 25 mars 2025	Intercantonal	SAINT MARS SUR LA FUTAIE
Mardi 8 avril 2025	LANDIVY	LANDIVY
Mercredi 30 avril 2025	LE LOROUX	LE LOROUX
Mardi 1 ^{er} juillet 2025	DESERTINES	DESERTINES

Animations

<i>Dates</i>	<i>Clubs</i>	<i>Salles</i>
Mercredi 14 mai 2025	Pétanque DÉSSERTINES	DÉSSERTINES
Mercredi 21 mai 2025	Loto	LA DORÉE
Jeudi 11 septembre 2025	Repas cantonal	PONTMAIN

A MONTAUDIN :

⇒ **Mardi 6 mars 2025 : Après-midi beignets**

⇒ **Jeudi 1^{er} mai 2025 : Bal**

⇒ **Jeudi 15 mai 2025 : Repas de printemps**

⇒ **Jeudi 31 juillet 2025 : pique-nique au plan d'eau**

⇒ **Mardi 3 juin 2025 : Voyage- Découverte de Vannes et l'île aux Moines**



Inscription dès que possible auprès de Michel et Annick.

Tarif : 100 € pour les adhérents

En attendant de vous rencontrer, les membres du club de l'espoir vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025

Les Co-Présidents,
Michel GALODÉ et Annick LABBÉ

IMPORTANT DEPUIS OCTOBRE 2024

Une antenne à Ernée avec 2 ateliers

Les Roses de May

Association pour mieux vivre le cancer
en Mayenne

Reconnue d'intérêt général, cette association vise à vous apporter

- de l'information par les conférences à thème, des informations sur l'accompagnement social et financier
- du soutien par des permanences téléphoniques
- de l'accompagnement par les soins de support

(Atelier Sophrologie, Atelier de Chant, Les Instants hypnotiques, Atelier douce heure, Atelier Socio-esthétique, Marche nordique et Renforcement adapté...)



Nous Contacter

- 06 46 51 97 97
- <http://www.lesrosesdemay.com/>
- Ou en scannant ce QR code pour accéder à nos réseaux !
- 10, rue de Verdun, 53100 Mayenne

Un petit coup de pouce pour nous ?

Les membres de l'association Familles Rurales de Montaudin se sont réunis en AG extraordinaire le 19 novembre car les 3 personnes du bureau ont quitté leur fonction après plusieurs années d'implication et de motivation.



Pour la **continuité de l'activité cuisine**, qui fonctionnait très bien, et pourquoi pas **créer d'autres activités de loisirs favorisant le lien social et l'animation de la vie locale dans un esprit de convivialité et de détente**, nous recherchons des personnes qui voudraient bien reprendre le flambeau...

L'association est pour l'instant en veille car il manque au minimum 1 personne sur le poste de président(e) + 1 à 2 personnes sur le poste trésorier(e)– secrétaire mais des bénévoles sont encore présents.

Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez contacter :

- La mairie de Montaudin au **02 43 05 31 47**
- La Fédération départementale Familles Rurales au **02 43 53 73 97**
*qui est là pour vous aider dans vos démarches
et vous accompagner dans la mise en place de projets*

Maintenant à vous de jouer pour que l'association puisse continuer 😊



Les Virades de l'espoir



Le 29 Septembre dernier, une nouvelle Virade a eu lieu, elle se déroulait cette fois-ci sur la commune de Pontmain « Place de la mairie ». Plusieurs activités y étaient organisées pour animer cette matinée, afin de récolter des fonds pour la Mucoviscidose (maladie génétique qui à ce jour reste encore incurable et peut toucher tout le monde).

La journée avait commencé avec le lancement de la randonnée pédestre et la balade cycliste comme chaque année. Puis au fur et à mesure de la matinée, les enfants des écoles du bassin de vie de Landivy ont pris part en faisant une course parents-enfants autour de la place de la Mairie. Une activité inédite avait lieu cette année : un babyfoot humain ! Une buvette tenait place permettant de créer une ambiance chaleureuse.

Ce fut ensuite au tour du Country puis de l'Harmonie de prendre place, avant de partir tous ensemble enfants/parents/élus et bénévoles à la chèvrerie de Pontmain restée ouverte à la visite toute la matinée. Nous tenions à les remercier chaleureusement de nous avoir accueillis lors de ce moment convivial.

Nous tenions au nom de l'association à remercier tous les bénévoles qui ont pris part à l'organisation de cette belle matinée.

Nous voulions aussi remercier tous les donateurs, qu'ils soient particuliers ou associations, d'avoir répondu présents une année de plus.

Pour finir nous tenions à remercier tous les enfants et les parents des écoles du bassin de vie de s'être mobilisés et d'avoir pris part à la course parents-enfants.

Une dernière fois MERCI à vous tous. Prenez bien soin de vous et de tous ceux qui vous entourent.

La prochaine Virade se déroulera le 28 Septembre 2025 à Saint Berthevin la Tanière

N'oubliez pas : dans chaque commune il existe toujours un point de collecte où vous pouvez déposer vos vieux journaux. Si vous voulez plus de renseignements sur les points de collecte, merci de vous adresser à la mairie de chaque commune.

Pour tous renseignements :

Mr HERCEND Gérard : 06.04.09.92.68 Mr BARBEDETTE Philippe : 06.32.19.37.05

Mme BARBEDETTE Audrey : audreybarbedette1@gmail.com

Page Facebook de l'association : Vaincre la muco



L'équipe des bénévoles (de gauche à droite) : Gérard Hercend, Philippe Barbedette, Corine Coquinos, Audrey Barbedette et Sylvie Picot



Les enfants présents lors de la course parents-enfants accompagnés de Mme le Maire de Pontmain et des institutrices et encadrantes des différentes écoles du bassin de vie.



Audrey (trésorière) et Sylvie (bénévole) sur le stand Muco lors de la Virade.



Pour le jour de la Virade, les enfants du bassin de vie avaient réalisé des moulins à vent (symbole du souffle).



Un baby-foot humain était organisé sur le city-parc.

Préparation du stand muco avec en hauteur les deux grands moulins à vent réalisés par l'une des écoles.



FRANCE ADOT₅₃ « Grâce aux dons d'organes, la vie reprend »

En France, grâce aux 1791 donateurs et l'engagement fort des équipes médicales, **5 634 greffes d'organes** ont été réalisées en 2023.

Au regard du contexte vécu ces dernières années, c'est plutôt positif mais près de 22 000 patients étaient toujours en attente de greffe.

Rappeler à ses proches que l'on est donneur présumé, pour que la volonté de chacun puisse être connue, telle est la mission des bénévoles de France ADOT 53.

France Adot 53 - Maison des Associations
 17 rue de Rastatt - 53000 LAVAL
 Tél : 02.43.90.68.10 (+ messagerie)
 Courriel : franceadot53@orange.fr
<https://www.facebook.com/FranceADOT53>
<https://www.instagram.com/franceadot53>
<https://twitter.com/53Adot>



BIENTÔT 16 ANS

Pensez au recensement citoyen !

C'est obligatoire.

Dès l'âge de 16 ans, présentez vous en mairie, muni de :

- **votre carte d'identité**
- **votre livret de famille**

Vous aurez besoin de votre justificatif de recensement pour vous inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (Bac, permis de conduire, etc.)



Imprimé n° 154/92. Loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997. Format : 29,7 x 21.

ATTESTATION DE RECENSEMENT

Le maire de la commune de _____

atteste que M. _____ domicilié(e) à _____

a demandé son inscription sur le rôle des citoyens inscrits (ou a été informé(e) des conditions dans lesquelles il (elle) participera à l'appel défense et citoyenneté.

L'attesté(e), (Signature)

Delivrée le _____ Le maire / L'autorité consultative, (Cachet et signature)

Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Spécimen



COLLECTE DE PNEUS (UNIQUEMENT DES PARTICULIERS)

A partir du 1er décembre 2024, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais généralise son nouveau service de **collecte des pneus des particuliers** dans les 4 déchèteries du territoire.

Les pneus devront respecter les conditions suivantes :

Catégories de pneus acceptés



- **pneus de véhicules légers, de particuliers uniquement**, provenant de véhicules de tourisme, camionnettes ou 4x4 ;
- **pneus de véhicules 2 roues** provenant de motos ou scooters, (hors cycles).



Ils doivent être **déjantés, propres, non cisailés et non souillés** (huile, peinture...). Ils ne **doivent pas contenir de corps étrangers** (gravats, métaux, terre..).

Les dépôts sont limités à 4 pneus par foyer et par an.

Catégories de pneus interdits



- pneus issus des professionnels (toutes activités) ;
- pneus non déjantés ;
- pneus de poids lourds, engins de génie civil ou agricole ;
- pneus issus de l'ensilage ;
- pneus véhicules légers et motos, souillés et cisailés.



Robinet thermostatique



Douchette économique



Étiquette «Énergie»

DOUCHE & BAIN

- Remplacez votre mélangeur par un robinet thermostatique (environ 100€) qui ajuste automatiquement la température de l'eau.
- Installez une douchette économique (environ 30€). Elle délivre un débit entre 7 L et 10 L/min (contre 15 à 20 L/min en standard).
- Utilisez un timer de douche électronique (environ 8€) qui sonne quand vous avez dépassé le temps ou un sablier de douche.

-40%



5 MIN MAX

En limitant votre consommation d'eau chaude sanitaire, vous réduisez aussi votre consommation d'énergie !

ÉLECTROMÉNAGER

Les appareils électroménagers (lave-linge et lave-vaisselle) peuvent être très gourmands en eau. Lors d'un achat, vérifiez la consommation d'eau précisée sur l'étiquette "Énergie". Un appareil plus cher à l'achat peut être plus économe à l'usage.

-30%*

😊 **LES MATÉRIELS HYDROÉCONOMES** permettent de maintenir le confort d'utilisation !

DES PETITS GESTES POUR MOI, UN GRAND GESTE POUR LA RESSOURCE EN EAU !

* Pourcentage d'économies d'eau possible.



POUR EN SAVOIR +
WWW.ECODEAUMAYENNE.ORG

SANS OUBLIER...



... DE CONTRÔLER LA PRESSION DE VOTRE INSTALLATION

Une pression trop importante de l'eau provoque des surconsommations et augmente les risques de fuites. Un régulateur installé au niveau de votre arrivée d'eau permet de régler la pression dans votre réseau (idéalement 3 bars). Pour un réglage précis, faites poser un manomètre (environ 15 €) ou vérifiez avec un manomètre lecture instantanée.



... DE TRAQUER LES FUITES

Une surveillance régulière du compteur général avec des relevés est le meilleur moyen de contrôler l'état du réseau et des équipements. Soyez particulièrement vigilant !

Robinet qui goutte = 50 m³ / an • Chasse d'eau qui fuit = 180 m³ / an



... DE RÉCUPÉRER L'EAU ET DE LA RÉUTILISER

Réutilisez l'eau du lavage de vos légumes pour arroser le potager. Équipez votre gouttière d'une cuve de récupération d'eau pour vos usages extérieurs : arrosage du potager, nettoyage... En complément, pensez à pailler votre potager.

L'arrosage d'un potager de 25 m² non paillé représente environ 14 m³ sur les 4 mois d'été.



... DE LIMITER VOS BESOINS

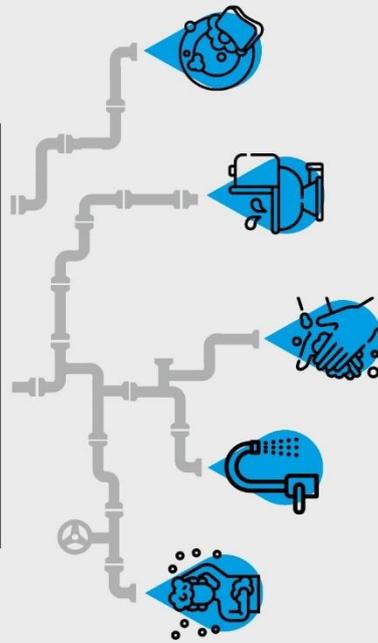
La piscine est de plus en plus appréciée. Toutefois, son remplissage peut nécessiter plus de 10 m³ d'eau et représenter 15 % en plus sur votre consommation annuelle (+ l'énergie nécessaire à la pompe de recyclage).

Attention, il est interdit remplir sa piscine en période de restriction sécheresse.



ÉCOD'EAU MAYENNE

L'EAU EST UNE RESSOURCE RARE ENSEMBLE, ÉCONOMISONS-LA !



ÉCO-GESTES ET

PETITS MATÉRIELS



Mise en page : Agence Communication | Août 2017

CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE



A partir du 1^{er} décembre 2023, les 4 déchèteries (Ambrières-les-Vallées, Gorrion, Oisseau et St-Mars-sur-la-Futaie) de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais seront accessibles uniquement sur présentation d'une carte d'accès.

Pourquoi une carte ?

L'instauration d'une carte va permettre de :

- **Identifier la provenance des usagers** pour éviter les dépôts extérieurs à l'intercommunalité. Jusqu'à présent ces coûts supplémentaires étaient supportés par les habitants du Bocage Mayennais ;
- **Améliorer le service rendu aux usagers** pour un meilleur accompagnement dans le geste de tri grâce à une meilleure fluidité de la circulation ;
- **Renforcer la sécurité** en régulant le nombre de véhicules présents simultanément sur le site ;
- **Établir un suivi statistique** de la fréquentation et des apports.

Qui est concerné ?

Tous les usagers (particuliers et professionnels) payant une redevance d'ordures ménagères sur l'une des 27 communes du territoire du Bocage Mayennais.

Comment entrer dans la déchèterie ?

A chaque passage, la carte devra être scannée devant un lecteur situé à l'entrée pour déclencher l'ouverture de la barrière. A la sortie, elle se lève automatiquement.

Si le nombre de véhicules autorisés sur le site atteint son maximum, l'utilisateur devra attendre qu'une place se libère avant d'entrer.

Nouvel habitant ? Comment obtenir sa carte ?

Pour obtenir une carte, il suffit de se déclarer au service Propreté :

- par le formulaire du site internet ;
- par mail à redevance@bocage-mayennais.fr ;
- par courrier au 6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées.

Le service procédera à l'enregistrement des données et la carte sera à retirer sur place à Ambrières ou envoyée par courrier au domicile de l'utilisateur.

Combien de carte peut-on demander ?

Pour les particuliers, une seule carte numérotée est établie par foyer.

Pour les professionnels, des cartes supplémentaires payantes pourront être attribuées sur demande et justificatifs.

La carte implique-t-elle d'autres modifications au règlement actuel ?

Aucun changement n'est apporté au fonctionnement de la déchèterie en 2024.

Ainsi, les horaires d'ouvertures ne sont pas modifiés, les dépôts restent gratuits et il n'y a pas de limitation du nombre de passage.

Que faire en cas de perte, de vol ou de dégradation de la carte ?

Il est nécessaire d'en informer le service. Toute nouvelle carte sera facturée 15 € et l'ancienne carte sera désactivée.

Que faire en cas de déménagement ou cessation d'activité ?

Tout changement est à déclarer au service soit :

- par le formulaire du site internet ;
- par mail à redevance@bocage-mayennais.fr ;
- par courrier au 6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées.



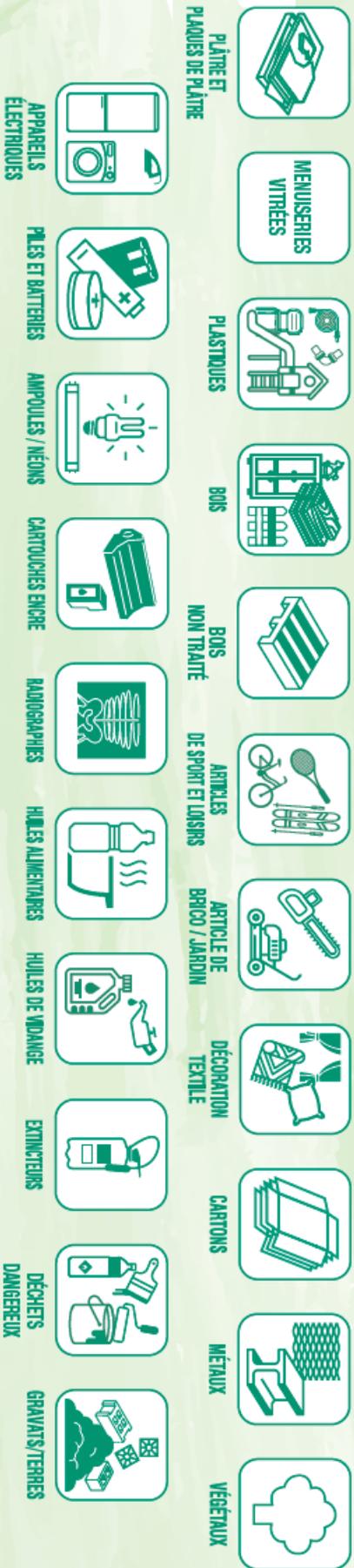
Pour toute question sur la carte d'accès, vous pouvez contacter le service Propreté au 02 43 08 15 69 ou à serviceproprete@bocage-mayennais.fr

Pour les professionnels, une fois entrés en déchèterie, ils se présentent à l'agent. Ce dernier scanne la carte et enregistre la nature et le volume des déchets apportés. L'entreprise signe le reçu. Ces données permettront d'établir des statistiques.

LES DÉCHÉTIÈRES

Avant de jeter,
PENSEZ
RÉEMPLOI !

DÉCHETS ACCEPTÉS

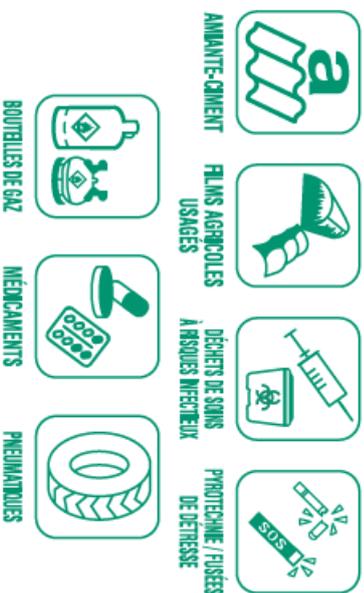


LES HORAIRES

	Ambrières-les-Vallees*	Gorron*	Oisseau	Saint-Mars-sur-la-Futaie*
Lundi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	10h à 12h
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Mercredi	15h à 18h	14h à 18h	10h à 12h	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	14h à 18h
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h	Fermé	Fermé
Samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 18h
Dimanche Jours fériés	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

* Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30

DÉCHETS REFUSÉS



PARTICULIERS

CARTE D'ACCÈS
POUR GÉRER MES DÉCHETS



CARTE OBLIGATOIRE
EN DÉCHÈTERIE

POLLENIZ : PROTÉGER LES VÉGÉTAUX ET PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES

POLLENIZ a pour objectif la protection des végétaux et produits végétaux, la préservation de notre environnement et de la santé publique sur la zone géographique des Pays de la Loire.



Basées sur le triptyque Surveillance, Prévention, Gestion, des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des espèces émergentes et des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), les missions de POLLENIZ ont des effets sur les équilibres biologiques et la préservation des écosystèmes. Elles favorisent de fait, la protection des habitats, de la biodiversité, du climat, de la chaîne alimentaire, de la santé humaine et de la santé animale. L'association POLLENIZ s'adresse aux professionnels des filières de production végétale, aux collectivités et aux particuliers ou entreprises détenteurs de végétaux.

NOS MISSIONS :

Surveillance :

- Surveillance de dangers phytosanitaires (comme la flavescence dorée de la vigne) et d'organismes émergents (comme le charançon rouge du palmier) en réalisant des missions d'inspection des végétaux.
- Épidémiosurveillance en effectuant une surveillance préventive des maladies infectieuses végétales afin de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques.
- Accompagnement des professionnels des filières de productions végétales (inspections privées, formation, accompagnement technique sur les enjeux sanitaires...-)

Prévention :

- Animation de réseaux de jardiniers amateurs, de professionnels, d'agents de collectivités,
- Communication par l'élaboration et la distribution de supports de communication, animation des réseaux sociaux et site web, parutions presse...
- Formation des bénévoles à la reconnaissance d'espèces émergentes ou d'Espèces Exotiques Envahissantes...

Gestion :

- Régulation d'Espèces Exotiques Envahissantes (ragondin, rat musqué, frelon asiatique... pour protéger les espèces endémiques,
- Régulation d'espèces ayant des impacts environnementaux, économique et de santé publique (chenilles processionnaires du pin et du chêne, Ambrosie à feuilles d'armoise...).



Une question sur un insecte ou un végétal ? Contactez notre antenne départementale pour que l'un de nos experts vous réponde !

RECONNAISSANCES ET DISTINCTIONS

POLLENIZ a obtenu la reconnaissance Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) en 2014, 2019 et 2024. L'association a également reçu l'Agrément pour la protection de l'Environnement et d'être reconnue « Partenaires Engagés pour la Nature ».

POLLENIZ EN CHIFFRES

5 520 adhérents

2 694 piégeurs actifs

768 collectivités adhérentes

5 antennes départementales

Siège social en Loire-Atlantique

POLLENIZ est une structure de NEOVIZ Group. Véritable acteur de solutions, le groupe accompagne les entreprises, les professionnels, les collectivités et les particuliers face aux enjeux climatiques, environnementaux et de santé.

FRANCE SERVICES - PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires, un relais de proximité à Landivy pour vos démarches administratives du quotidien.

L'espace France services de Landivy vous offre la possibilité :

- D'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne (emploi, famille, santé, social, habitat, retraite, énergie,...)
- D'être accompagné pour effectuer vos démarches administratives en ligne ou papier auprès des administrations (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, centre des finances publiques, ANTS, France Travail, Ministère de la Justice,...)
- D'être accompagné dans la mise en relation avec les bons interlocuteurs dont certains effectuent des permanences directement au sein de l'espace France services de Landivy

Des difficultés pour accéder aux services numériques ?

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

En complément des démarches administratives, la France services de Landivy vous donne accès à un poste informatiques en libre-service.



BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Les agents de votre France services vous accompagnent :

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 17 h

Vendredi : 8 h 30 à 16 h

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 02.43.05.47.40

ou par courriel : franceservices@landivy.fr.

Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...).
A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique, danses...
- **Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans** qui propose des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique et **« les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans**, qui offrent des ateliers de psychomotricité, éveil musical, yoga, snoezelen et massages bébés.
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions au Centre d'Art, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres et le Festi d'Al, décorations aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose, représentations de la chorale, décorations de tables pour les repas des CCAS...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



De la marche pour bouger et découvrir notre territoire



Les matinées d'éveil : des ateliers pour les bébés 0-3 ans



Les ateliers peinture pour se détendre et partager

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorrion, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

2 rue du Bignon – 53120 GORRON

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ epidubocage@orange.fr

 [@epidubocage](https://www.facebook.com/epidubocage)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) est une association intercommunale qui intervient auprès des **jeunes de 11 à 29 ans (collégiens, lycéens et étudiants)**. La MIJ est basée à Gorrion (salle omnisports), et rayonne sur l'ensemble du Bocage Mayennais. Des actions en itinérance sont mises en place.
4 services sont gérés : Chantiers Citoyens Argent de poche / Ludothèque / Projet de jeunes et Info jeunes.

CHANTIERS ET ACTES CITOYENS ARGENT DE POCHE

14-18 ans

Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM.

Chantiers « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans) et des chantiers « actes citoyens » pour les jeunes de 14-15 ans, les 2 dispositifs permettent : de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

Comment s'inscrire ... :

Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ.

Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une cotisation de 2€ sera demandée.



Renseignements
06.72.37.08.35

Quand s'inscrire

PERIODE DE VACANCES 2025	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPOSE
Du 10 février au 21 février	Semaine 4	Semaine 5
Du 7 avril au 18 avril	Semaine 12	Semaine 13
Du 30 juin au 29 août	Semaine 23	Semaine 25
Du 20 octobre au 31 octobre	Semaine 40	Semaine 41
Du 22 décembre au 24 décembre	Semaine 49	Semaine 50

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) pour les jeunes de 16-18 ans et une bourse de 15€ pour les jeunes de 14-15 ans.
Un accompagnement pour la rédaction de son CV est possible à la suite des chantiers.

LUDOTHEQUE

Tout public



Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) avenue Charles de Gaulle à Gorrion.

Lors des périodes de vacances scolaires des « JEUX POUR TOUS » se déroulent sur les communes du Bocage Mayennais. Également, en collaboration avec les écoles, les structures enfance jeunesse et le réseau lecture : des animations autour du jeu sont programmées

LA LUDOTHEQUE est ouverte

- Mercredi 10h à 18h
- 1^{er} samedi du mois 10h à 12h et

Animations itinérantes « Jeux pour tous » :

- Périodes de vacances scolaires
- Ouverts à tous
- Pas besoin de réserver
- Gratuit

Des animations jeux ont lieu dans les médiathèques :

Ambrières les Vallées : 14 février (19h-21h) / 5 avril (14h-16h) / 17 juillet (15h-17h) / 24 octobre (10h-12h)

Gorrion : 11 février / 8 avril / 29 octobre (15h-17h)

Landivy : 28 janvier (16h-18h) / 11 juin (16h-18h) / 19 septembre (16h-18h) / 18 novembre (16h30-18h30)

Pontmain : 21 février / 25 avril / 4 juillet / 17 octobre (16h-18h)

Chantrigné : 10 avril / 21 octobre (14h30-16h30)

Oisseau : 13 février (14h30-16h30) / 15 avril (19h-21h) / 23 octobre (14h30-16h30)

Fougerolles du Plessis : 21 février / 18 juillet / 31 octobre (10h-12h)

Montaudin : 18 février (15h-17h) / 17 avril (10h-12h) / 8 juillet (15h-17h) / 30 octobre (10h-12h)

Châtillon S/C : 1^{er} mars / 4 octobre (10h-12h)

Le jeu est pour chacun d'entre nous un moment de détente, de convivialité, de partage, de bon moment...

...Alors pourquoi attendre !

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuit, auprès de tous les jeunes de 11 à 29 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais

L'Info Jeunes de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sur :

- Construire son parcours
- S'engager
- Se déplacer
- Se divertir
- Se loger,
- Accéder à ses droits
- Partir à l'étranger,
- Prendre soin de soi,
- Travailler,
- Apprendre à s'informer

SOIREE DE L'ORIENTATION

auprès des jeunes et des parents
Mardi 22 janvier de 16h à 19h à
la salle omnisports de Gorron

Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de l'agriculture. Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents.

Accueil gratuit. Remise de documentations

PARCOURSUP « mode d'emploi »

Réunion d'information parents / jeunes
Samedi 1^{er} février 10h30 à 12h
à la salle omnisports de Gorron
Inscription avant le 22 janvier 2025

LOGEMENT ETUDIANT

Réunion d'information parents / jeunes
Samedi 7 juin 10h30 à 12h
Remise de documentation et présentation de supports.

06.72.37.08.35

JOB DATING / ALTERNANCE / STAGE

Mercredi 12 février de 17h à 18h30 salle communale de St Mars La Futaie

Vendredi 14 février de 14h à 16h à l'espace Colmont de Gorron



Entreprise,
Association, service,...
Vous cherchez à
recruter du personnel
saisonnier, en alternance
ou en apprentissage



Comment cela fonctionne ? 2 RDV afin de mettre en lien : les professionnels et les jeunes qui recherchent un job saisonnier, une alternance ou un apprentissage.

Pourquoi venir ? pour déposer son Cv, se faire connaître, se présenter, trouver un travail, un stage,...

Vous êtes lycéen ou étudiant
Faites-vous connaître dès maintenant pour que nous puissions vous aider avant le jour « j » (CV, présentation, ...)



FORMATION Bafa dès 16 ans

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Du 15 au 22 février 2025 formation générale :

Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations. (Réduction de 50€ pour les 10 premiers jeunes inscrits du territoire)

Du 26 au 31 octobre 2025 formation approfondissement : (Réduction de 35€ pour les 8 premiers jeunes inscrits du territoire)

REUNION D'INFORMATION Bafa

(ouvert aux parents et aux jeunes)

SAMEDI 6 SEPTEMBRE de 10h30 à 12h

Renseignements auprès de de MIJ

Conseil en nutrition et image de soi

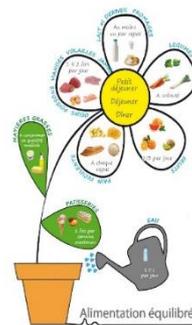
Mercredi 19 février 2025 :

Au programme :

- Echange sur les besoins de chacun
- Equilibrage alimentaire
- Décryptage des étiquettes
- Hydratation,...

Inscription avant le 10 février.

Atelier gratuit



CARTE JEUNES

11-29 ans

La carte jeunes est disponible au tarif de 2€, elle permet d'avoir un maximum d'avantages. Elle est valable jusqu'au 31 août 2025



- Faites le plein d'avantage
- De 5 à 86 % de réduction auprès des partenaires (culture, loisirs, sport, mobilité, formation, équipement, autonomie, restauration...)
- Pour tous les jeunes de 11 à 29 ans du Bocage Mayennais



Partenaires



Comment se la procurer ?
A la MIJ (prévoir photo et pièce d'identité)
Sur le site de HelloAsso



Programme des Randonnées 2025



Randonnée à la journée, covoiturage au départ de Pontmain, Place Haute de la Mairie (pique-nique tiré du sac), possible de faire que demi-journée. - Lors des Randonnées du Dimanche, 2 distances sont proposées, environ 8 et 12 kms pour quelques dimanches

Dimanche 12 Janvier	ST BERTHEVIN LA TANNIERE 53 - Circuit des chemins creux, 9 kms, départ 13h30- Salle Communale, 16h30 Galette des Rois.	Joël GOUPIL 06 21 85 79 85
Dimanche 16 Février	LA CROIXILLE 53 - Circuit Haute Vilaine, les Landes, 6 et 11 kms, départ 13h30, du Pont de l'Epine (à revoir ?) - Randonnée déguisée	René RENAULT 06 81 83 49 31
Dimanche 16 Mars	POILLEY 35 - Circuit * Madeleine de Sinety *, 11 kms, départ 14h, Place de l'Eglise	Chr. DANVEAU 06 07 33 00 20
Dimanche 27 Avril	LE PERTRE 35 - Circuit du Vau Follet et du Bois Clermont - Randonnée à la journée , 8 et 11 kms, le matin départ de la randonnée 9h30, du Plan d'eau,	Michel FOUREAU 06 31 17 08 36
1 ^{er} Mai	BREVET DES RANDONNEURS, organisation du CDRP de la Mayenne, en partenariat avec une ou plusieurs associations de randonneurs.	
Dimanche 18 Mai	ST MEDARD S/ILLE 35 - Circuit du Bois de Cranne, autour de St Médard - Randonnée à la journée , 9 et 12 kms, le matin départ de la randonnée 9h30, parking du camping	M. F. RONCERAY 06 62 16 43 68
Du 14 Juin au 21 Juin	Séjour en DORDOGNE , dans le Périgord Pourpre, à SINGLEYRAC, hébergement au village vacances VTF * Le Domaine de Peyrichoux *. 8 jours - 7 nuits. Sur réservation Contact : Philippe FREARD 06 77 96 12 07 - Joël GOUPIL 06 21 85 79 85	
Dimanche 22 Juin	ANDOUILLE 53 - Circuit du Gastard, 12 kms, départ 14h, parking de l'Eglise	Alain COQUELIN 06 78 95 59 40
Dimanche 20 Juillet	ST CENERE - MONTSURS 53 - Circuit de la Vallée de la Jouanne, autour des Moulins, Randonnée à la journée 9 et 13 kms, le matin départ de la randonnée 9h30, bourg de St Céneré	Philippe FREARD 06 77 96 12 07
Dimanche 17 Août	BELLEFONTAINE 50 - Circuit à travers Monts et Vallées, 12 kms, départ 14h, parking de la salle communale	G. GROUSSARD 06 24 58 49 29
En Septembre	Randonnées hors de nos organisations - La Foire d'Automne - Les Virades	
Dimanche 21 Septembre	JUBLAINS 53 - Circuit Bois et Chapelles, Château et Etangs. Randonnée à la journée . * Randonnée Patrimoine *. 9 et 10 kms, le matin départ de la randonnée 9h30, parking du Temple Romain	Philippe FREARD 06 77 96 12 07
Dimanche 19 Octobre	LONLAY L'ABBAYE 61 - Circuit La Boucle de l'Abbaye, 10 kms, départ 14h, parking de l'Abbaye	Th. POISSON 06 83 21 25 72
Samedi 25 octobre	Soirée châtaignes à ST MARS SUR LA FUTAIE , 19h15, salle communale	
Dimanche 16 Novembre	PARCE 35 - Circuit Par ci par là, 10 kms, départ 13h30, à l'étang des Rosiers,	J. Claude BERTIN 06 11 97 54 17
Dimanche 14 Décembre	LA SAUVAGERE 61 - Circuit La Sauvagère - Les Monts d'Andaines, 9 kms, départ 13H30, parking de l'Eglise	M. ROUSSEAU 06 72 57 23 71
Projet en cours	Une semaine de randonnée * Le tour du Mont des Avaloirs *, par étapes	

Randonnées Fraîcheur - Le Jeudi 20h, 9 à 11 kms - 1€ la sortie pour les non-adhérents à aucun club

8 Mai	LANDIVY - Circuit du Bourg, 9 kms - Place de l'Eglise	Thérèse POISSON	26 Juin	ST MARS SUR LA FUTAIE Terre-Rouge, 10 kms - Plan d'eau	Michel FOUREAU
22 Mai	FOUGEROLLES du PLESSIS - Claire-Fontaine, 9 kms - Place de l'Eglise	André BOUDIN	3 Juillet	ST ELLIER DU MAINE - Bois Joli, 10 kms - Parking de la Salle Communale	M. France RONCERAY
5 Juin	LARCHAMP - Taillis de Pouillé, 11 kms - Place de l'Eglise	Joël GOUPIL	17 Juillet	LANDEAN - Circuit Panoramique 9 kms - Parking de la salle des Fêtes	Christine DANVEAU



INFORMATIONS 2025

A noter : * Pour diverses raisons, notre programme est susceptible d'être modifié *, consultez notre site, avant chaque organisation. **Blog des randonneurs : randobocage.blogspot.com**

TARIF 2025 :

LICENCES F.F. Randonnées	Individuelles	Familiales
Responsabilité Civile	31 €	61 €
Responsabilité Civile+Accident Corp.	33 €	65,50 €
Carte du Club - Sympathisant	16 €	26 €

Horaire covoiturage ... - Pour les randonnées du dimanche, lorsque le départ de la randonnée est à 13 H 30, l'horaire du covoiturage est **12 H 45**, Place Haute de la Mairie à PONTMAIN, lorsque le départ de la randonnée est à 14 H, l'horaire du covoiturage est **13 H 15**. Pour les randonnées à la journée, un rassemblement sera prévu à ce point de départ, l'horaire sera précisé le moment venu.

CERTIFICAT MÉDICAL : OBLIGATOIRE à la 1^{ère} adhésion, ainsi qu'après un arrêt de 2 ans ou plus. Pour le renouvellement de la licence, un questionnaire santé est à remplir impérativement et à garder vers vous, s'il y a un seul oui, consulter un médecin et fournir un certificat médical. Sinon, compléter une attestation de non contre-indications à la pratique de la randonnée. (documents fournis par nos soins, voir bulletin d'adhésion).

LA LICENCE est OBLIGATOIRE pour dégager l'association organisatrice de toute responsabilité; elle prouve que vous êtes inscrit à un club affilié à la F.F.R et que vous êtes assuré pour les dommages civils que vous pouvez causer aux tiers lors des activités.

Participants **NON-ADHERENTS** à aucun club Fédéral de la Randonnée, une participation de **2€** est demandée par personne, et par sortie, pour les Randonnées du Dimanche - **1€** pour les Randonnées du 1^{er} Mardi du mois.

RENSEIGNEMENTS : Philippe FREARD tél : 02 43 05 01 16 - 06 77 96 12 07

Joël GOUPIL tél : 02 43 05 08 63 - 06 21 85 79 85

Contact : rando.bocage.53220@gmail.com

BONNE ANNEE DE RANDONNEES A TOUS

Marcher est une manière de ralentir le temps, et de goûter la vie

Randonnées du 1^{er} Mardi du mois

- 07/01, Villamée 35- Boucle de Montberrouault, 10 kms, **départ 13h30**, du bourg. Resp: Michel Foureau
- 04/02, Pontmain 53- Malagra, 9kms, **départ 13h30**, Place haute de la Mairie de Pontmain. Resp: Christine Danveau
- 04/03, Ernée 53- Circuit terrain du Moto Cross, 10 kms, **départ 14h**, les Bizeuls. Resp: Michèle Rousseau
- 01/04, Ambrières 53- Circuit de la Varenne, 9 kms, **départ 14h**, parking de l'Eglise (Basse ville). Resp: André Boudin
- 06/05, St Martin de Landelles 35- Circuit de l'Ange Michel, 13 kms, **départ 14h**, parking de l'Eglise. Resp : Alain Coquelin
- 03/06, St Marc le Blanc 35- Chemin des Bogues, 13 kms, **départ 14h**, terrain de Foot. Resp: Guy Coupel
- 01/07, Dompierre du Chemin 35- Le Saut Roland, 10 kms, **départ 14h**, parking du Saut Roland. Resp: Joël Goupil
- 02/09, Domfront 61- Boucle de Domfront, 10 kms, **départ 14h**, parking de la Gare Routière. Resp: René Renault
- 07/10, Tremblay 35- La balade à Louis, 12 kms, **départ 14h**, La Beucheraie, (rte de St Brice-Antrain). Resp: Philippe Fréard
- 04/11, Parigné 35- Circuit de la Landemarais, 10kms, **départ 13h30**, Place de la Mairie. Resp : Georgette Groussard
- 02/12, Gorrion 53, Circuit de la Colmont, 9 kms, **départ 13h30**, du Champ de Foire, (rte d'Ambrières). Resp: Michèle Rousseau



VOUS AVEZ UN PROJET DE TRAVAUX ET VOUS NE SAVEZ PAS PAR OU COMMENCER ?

Parce qu'un projet de travaux n'est pas toujours simple à appréhender.

Parce que les démarches administratives peuvent parfois être un frein pour se lancer.

Parce qu'un regard neutre est indispensable pour garantir un projet de qualité qui respecte vos besoins et votre logement.

Parce qu'il est toujours préférable de travailler avec les artisans de votre territoire que de céder aux démarchages abusifs que vous subissez au quotidien.

Parce qu'on n'a pas toujours les moyens pour financer les travaux.

C'est pour toutes ces raisons que la **Communauté de Communes du Bocage Mayennais** a décidé de s'investir **pour vous aider dans vos démarches et pour financer une partie des travaux réalisés** en vous proposant **un accompagnement neutre et gratuit**.

De la **définition technique** de votre projet à la mobilisation des **aides financières** (*sous conditions*), **l'association SOLiHA a été mandatée par la CCBM** pour vous accompagner dans vos démarches.

- Rendez-vous personnalisés
- Visite avec diagnostic du logement
- Propositions de scénarios de travaux adaptés à vos besoins et vos capacités financières
- Montage administratif des dossiers de demande de subvention (*montage, dépôt, suivi et mise en paiement*)

Ma Prime Rénov'/ Ma Prime Adapt'/Anah, aides de la Région des Pays de la Loire, du Département de la Mayenne, de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, des communes de Gorron et d'Ambrières-les-Vallées,... **L'association SOLiHA Mayenne s'occupe de toutes les démarches pour mobiliser l'ensemble des financements** disponibles en fonction de votre situation.

- Rénovation énergétique
- Rénovation globale d'un logement dégradé
- Adaptation à la perte d'autonomie ou au handicap
- Investissement locatif
- ...



Comment faire ?

Rien de plus simple, il vous suffit de contacter SOLiHA Mayenne :

→ 02 43 91 19 91 ou contact.mayenne@solihha.fr

→ Vous rendre à l'une des 3 permanences locales (*sans rdv*) :

- 1^{er} mercredi de chaque mois à la mairie d'Ambrières-les-Vallées
- 2^{ème} mercredi de chaque mois à la mairie de Landivy
- 3^{ème} mercredi de chaque mois à la mairie de Gorron



02 43 91 19 91
contact.mayenne@solihha.fr

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
MAYENNE



Avec le concours financier de :



Réunion du 10 juin 2024

DECISION SUR DES BIENS SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour les biens ci-dessous :

- Bien situé « 3, Place de la Mairie » cadastré section B n° 135 et 144 d'une superficie totale de 800 M².
- Terrain situé « Rue de Carelles » cadastré section B n° 607 d'une superficie de 790 M².

FIXATION DES TARIFS DES REPAS SCOLAIRES FOURNIS PAR LA CUISINE CENTRALE POUR LA PERIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024 AU 31 AOÛT 2025

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats financiers 2023 de la cuisine centrale, décide à la majorité, de fixer le prix de vente des repas fournis par la cuisine centrale municipale, pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 de la façon suivante :

Repas servis aux élèves des écoles primaires, stagiaires et aides de vie scolaire de MONTAUDIN	4,12 €
Repas adultes servis au restaurant scolaire de MONTAUDIN	7,25 €

FIXATION DES TARIFS DU SERVICE PERISCOLAIRE (GARDERIE) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du bilan financier du service de l'accueil de loisirs sans hébergement (service garderie périscolaire) de l'année 2023, décide à l'unanimité, de maintenir les tarifs applicables à l'accueil de loisirs sans hébergement pour le service de garderie périscolaire, ainsi qu'il suit, à compter du 1^{er} septembre 2024 :

	Famille non-imposable	Famille imposable
Jour de classe ↳ forfait matin : 7 h – 8 h 45	1,70 €	1,75 €
Jour de classe ↳ forfait soir : 16 h 30 – 18 h 30	1,70 €	1,75 €
Jour de classe ↳ complément soir sur demande : 18 h 30 – 19 h	0,65 €	0,65 €
Pour non-respect de l'heure de fermeture fixée à 18h30 ↳ Application d'un tarif par heure de dépassement au prorata du temps passé par la responsable du centre	10,00 €	10,00 €



INFORMATIONS DIVERSES

Courrier du RPI Montaudin-St Berthevin la Tanière :

Mr le Maire donne lecture du courrier adressé par la directrice et la Présidente de l'OGEC. Ces personnes sollicitent à nouveau les élus pour la gratuité des repas fournis aux bénévoles qui accompagnent les enfants à la cantine le midi pour l'année scolaire 2024/2025. Le Conseil Municipal maintient la gratuité des repas.

Réunion du 09 juillet 2024

PRESENTATION DU RAPPORT D'ANALYSES DES OFFRES POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DECISION SUR LA SUITE A DONNER

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Montaudin a décidé d'engager une opération de réhabilitation du réseau d'assainissement eaux usées de son bourg sur plusieurs secteurs. La commune souhaite également améliorer la gestion des eaux pluviales de ruissellement au lieu-dit "Le Parc", compte-tenu des désordres hydrauliques récurrents observés lors de fortes précipitations.

Le Syndicat d'Eau du Nord-Ouest Mayennais (SENUM) quant à lui, a validé le principe de renouveler le réseau d'eau potable de la « Cité du Moulin Péan » à Montaudin.

Le SENOM et la Commune de MONTAUDIN ont donc décidé d'engager une opération de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement conjointement.

Dans le cadre de ce marché et compte-tenu de l'estimation prévisionnelle (toutes tranches confondues) à 711 823,00 € HT, une consultation sous la forme d'une procédure adaptée ouverte dans le respect des dispositions des articles R.2123-1 et R.2123-4 à R.2123-7 du Code de la commande publique avec négociations éventuelles.

Une seule candidature et offre sous forme d'un groupement d'entreprises a été réceptionnée dans les délais.

Après vérification, la candidature et l'offre ont été jugées recevables et admises pour une analyse détaillée.

Au vu de l'analyse détaillée de l'offre reçue et du jugement réalisé par application des critères qui sont mentionnés dans le Règlement de Consultation, l'offre du groupement d'entreprise CISE TP n'apparaît pas comme étant inappropriée, irrégulière, ou inacceptable.

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- ↳ D'attribuer le marché des travaux d'assainissement et d'eau potable comme suit :

		groupement CISE TP/HABERT/ATEC/ LATP-offre négociée - Montant HT
Tranche Ferme		
Assainissement Eaux Usées		
Cité du Moulin Péan	➤	280 656.50 €
Le Parc	➤	133 816.00 €
Assainissement Eaux Pluviales		
Le Parc	➤	94 053.00 €
Alimentation en Eau Potable		
Cité du Moulin Péan	➤	74 259.55 €
Sous-total Tranche Ferme		582 785.05 €
Tranche Optionnelle n°1		
Assainissement Eaux Usées		
Rue de la Rabine	➤	69 744.00 €
Sous-total Tranche Optionnelle n°1		69 744.00 €
Total HT des Dépenses		652 529.05 €
	TVA 20,00 %	➤ 130 505.81 €
Montant total TTC		783 034.86 €

- De charger Monsieur le Maire d'informer le SENOM de la délibération du conseil Municipal sur le choix des travaux à engager.
- De charger Monsieur le Maire de mettre en place le financement complémentaire.
- D'autoriser Monsieur le Président du SENOM à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

DEMANDE DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE ST BERTHEVIN LA TANNIERE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE STE MARGUERITE POUR L'ANNEE 2024

Pour l'année 2024, 11 enfants de MONTAUDIN fréquentent l'école « Sainte Marguerite » de ST BERTHEVIN LA TANNIERE (CE1-CE2-CM1-CM2). Le coût par élève étant de 487 € (fixé par délibération du Conseil Municipal de MONTAUDIN en date du 06 novembre 2023), le montant de la participation de la Commune de MONTAUDIN pour la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE s'élève à 5 357,00 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser à la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE cette somme.

FIXATION DE L'INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE POUR L'ANNEE 2024

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au versement d'une indemnité de gardiennage pour un montant de 503,42 €.

DECISION SUR UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN : 16, RUE DE BRETAGNE

Le Conseil Municipal n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour ce bien cadastré section B n°6 d'une superficie de 188 M2.

Réunion du 05 septembre 2024

DECISION SUR UN BIEN SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN : 4, RUE DU POINT DU JOUR

Le Conseil Municipal n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour ce bien cadastré section B n°954 d'une superficie de 791 M2.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL ET DU COMPTE DE GESTION 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion et le rapport annuel (construit à partir des données du rapport de la SAUR, du schéma directeur et du SATESE) ont été transmis à chaque conseiller par mail à l'appui de la convocation.

Il présente les principaux éléments à retenir :

- 7,025 Kms de réseau d'eaux usées
- 17 507 M3 assujettis à l'assainissement
- 296 branchements raccordés
- 1 station d'épuration pour 667 équivalents habitants- 5,217 tMS de boues évacuées - 100 % des bilans réalisés conformes
- 380 ml hydrocurés sur le réseau - 2 interventions de débouchage- 180 ml de linéaire inspecté

Compte de Gestion 2023 :

2,76 € HT soit 3,04 € TTC/M3 pour une facture de 120 M3 soit un total de 364,32 € TTC qui comprend :

Tarif abonnement annuel = 69 € HT (0,58 € HT du M3)

Tarif du M3 = 2 € HT

Tarif agence de l'eau = 0,1850 € HT

➤ Recettes sur le budget assainissement = 54 812,09 € HT dont une partie est reversée à la SAUR pour un montant de 32 248,08 € HT comprenant un montant de 31 051 € pour la prestation de service et un montant de 1 198,08 € pour la prestation facturation.

Soit un reliquat de recettes 2023 provenant de la facturation aux abonnés d'un montant de 22 563,01 € HT.

Les temps forts de l'année 2023 :

- La commune a confié la prestation de son service d'assainissement collectif à la société SAUR à partir du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 4 ans.
- Finalisation de l'étude du schéma directeur d'assainissement
- Réalisation d'études pour remplacer le réseau de la Cité du Moulin Péan par un poste de relèvement

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel et le compte de gestion 2023 du service assainissement collectif.

Réunion du 08 octobre 2024

ADHESION AU CONTRAT COLLECTIF DE PREVOYANCE AU 1^{ER} JANVIER 2025

- Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du centre de gestion en date du 06 septembre 2024, le Conseil Municipal décide :
- D'adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune de MONTAUDIN.
 - De souscrire la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 90 % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1^{er} janvier 2025.
 - D'approuver la mise en place d'une dispense d'affiliation au bénéfice des agents et apprentis bénéficiaires d'un contrat à durée déterminée à condition de justifier par écrit en produisant tous documents d'une couverture individuelle souscrite par ailleurs pour le même type de garanties.
 - L'adhésion au régime sera subordonnée, pour les agents contractuels, à une condition d'ancienneté de 6 mois.
 - De participer financièrement à la cotisation de tous ses agents à hauteur de : 50 % de la cotisation acquittée par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire.

FIXATION DES TARIFS DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2025

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les tarifs du service assainissement collectif pour l'année 2025 :

Abonnement annuel	72,50 € HT
Tarif du M3 d'eau consommé	2,10 € HT

DECISION SUR DES BIENS SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour les biens cités ci-dessous :

- Bien situé « 1, Rue de la Rabine » cadastré section B n°51 d'une superficie de 586 M2.
- Bien situé « 2, La Cour Boivin » cadastré section B n°200-1171 et 1301 d'une superficie totale de 3 021 M2.

CREATION DU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les agents titulaires de la Fonction Publique peuvent bénéficier d'un avancement de grade, suite à la réussite d'un concours, d'un examen ou encore par le biais de l'avancement à l'ancienneté. Il propose au Conseil Municipal la création du grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la création du grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe (à temps complet) à compter du 1^{er} novembre 2024. Cette création de grade entraîne la suppression du grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (à temps complet) à la même date.

INFORMATIONS DIVERSES

Cérémonie le 30 novembre 2024 :

Monsieur le Maire fait savoir que la cérémonie de la Ste Barbe se déroulera cette année à MONTAUDIN avec les sapeurs-pompiers de LARCHAMP, le samedi 30 novembre. Les élus sont invités pour 17 h au monument aux morts. Suivra un vin d'honneur offert par la commune à la salle des fêtes.

Réunion du 13 novembre 2024

FIXATION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DES COMMUNES EXTERIEURES POUR L'ANNEE 2025 POUR LES ENFANTS SCOLARISES AUX ECOLES DE MONTAUDIN

Monsieur le Maire fait part à son Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer le coût de fonctionnement concernant la participation des communes extérieures dont les enfants sont scolarisés aux écoles de MONTAUDIN.

Les modalités de participation sont les suivantes : coût réel d'un élève de classe maternelle et coût réel d'un élève de classe primaire, sachant que les dépenses prises en compte pour le calcul 2025 étant celles du compte administratif de l'année 2023 et les effectifs de l'école publique au 1^{er} octobre 2024.

Il fait part que pour l'année 2025, le coût s'élèvera à 1 542 € pour un élève de la classe maternelle et 541 € pour un élève de la classe primaire, soit :

	École privée		École publique		Participation demandée
	maternelle	primaire	maternelle	primaire	
St Berthevin la Tannière	6	0	6	3	20 127 €
Larchamp	0	0	4	7	9 955 €
St Ellier du Maine	1	0	2	2	5 708 €
TOTAL	7	0	12	12	35 790 €



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les montants ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à demander ces participations aux communes extérieures sur l'année 2025.

DECISION SUR DES BIENS SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour les biens cités ci-dessous :

- Biens situés « 6 et 7, Rue des Poules » cadastrés section B n° 75 et 672 d'une superficie totale de 134 M2.
- Bien situé « 5, Rue du Stade » cadastré section B n° 912 d'une superficie de 620 M2.
- Bien situé « 8, Le Parc » cadastré section B n° 342-343-344 et 345 d'une superficie totale de 860 M2.
- Bien situé « 4, Impasse de Bretagne » cadastré section B n° 1028-1146 et 1148 d'une superficie totale de 282 M2.

SUPPRESSION DE L'EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE A TEMPS NON COMPLET ET CREATION DU MEME EMPLOI A TEMPS COMPLET AU 1^{ER} JANVIER 2025

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité de modifier la quotité de temps de travail d'un emploi à temps non complet actuellement rémunéré 24,68/35^{ème}, au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps complet afin de répondre à la nouvelle organisation du service de la cuisine centrale municipale.

Le Conseil Municipal décide, à compter du 1^{er} janvier 2025, la suppression, de cet emploi permanent à temps non complet (grade : adjoint technique principal de 2^{ème} classe) et la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps complet sur le même grade.

APPROBATION DES RAPPORTS ANNUELS DU PRESIDENT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES : EAU POTABLE 2023 ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2023

Monsieur le Maire présente ces rapports annuels 2023 adoptés par le Syndicat d'Eau du Nord-Ouest Mayennais en séance du 09 octobre 2024. Les membres du Conseil Municipal prennent acte de ces rapports 2023 du SENOM sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et du service d'assainissement non-collectif.



REPAS COMMUNAL

La commune invite les aînés de MONTAUDIN à partager un déjeuner suivi d'un après-midi festif, musical, animé par Gérard DELATOUR :

le samedi 29 mars 2025 à la salle des fêtes.

Tous les montaudinois(es) âgé(e)s de 65 ans et plus sont convié(e)s ainsi que leur conjoint(e). Des invitations nominatives seront envoyées courant février.

Cependant, si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez pas reçu d'invitation début mars, n'hésitez à vous manifester près du secrétariat de la mairie.

Pour **Voter**, je **m'inscris** !



Même si l'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter, elle relève d'une démarche volontaire de l'électeur qui doit déposer lui-même sa demande d'inscription.

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique.

Vous serez inscrit(e) d'office si seulement vous venez d'atteindre l'âge de 18 ans (âge prévu par la loi pour être électeur) et à condition d'avoir effectué votre recensement citoyen lors de votre seizième anniversaire.

Lors de votre emménagement dans une commune, ne tardez pas à demander votre inscription sur les listes électorales, soit :

↳ **par Internet :**

Via la télé-procédure de demande d'inscription en ligne sur le site www.service-public.fr.

↳ **ou au secrétariat de la mairie :**

En vous munissant d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile

INFOS PRATIQUES

Consignes à respecter

- Ne jamais toucher à des fils tombés par terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de dangers balisées

Signaler toutes situations dangereuses
(24h/24 et 7j/7)

09 726 750 + N° de département



PROCHAINS PASSAGES DE LA BALAYEUSE A PARTIR DE 9 H

Balayage complet (bourg et lotissements) :
06 février et 13 mai

Balayage partiel (bourg) :
16 janvier, 06 mars, 02 avril et 24 juin

CENTRE OPERATIONNEL DE LA GENDARMERIE

Le numéro de téléphone d'urgence des services de gendarmerie est **et reste le 17**.

Les appels arrivent au centre opérationnel de la gendarmerie à LAVAL.

Lorsque le centre opérationnel de la gendarmerie vous contactera, le numéro qui s'affichera sera désormais le **0800 112 112**.

Si vous voyez ce numéro s'afficher, ce n'est pas du démarchage ou autre appel commercial mais bien la gendarmerie qui vous contacte.

DECHANCÉ OPTIQUE MOBILE SE DÉPLACE DANS VOTRE COMMUNE

DECHANCÉ OPTIQUE MOBILE s'implique dans le programme des déserts médicaux en se déplaçant dans votre commune afin de bénéficier des consultations spécialisées en santé visuelle. Profitez des mêmes services qu'en boutique avec des opticiens diplômés.

Grâce à Lyleoo, recevez votre ordonnance en 48 heures et choisissez vos lunettes parmi une large sélection présente directement sur place.

A partir du 1^{er} décembre 2024
Retrouvez le camping-car optique à
MONTAUDIN « Place de la Mairie »
tous les Vendredi après-midi
de 14 h 15 à 17 h 00



Panne et Interruption

En cas de travaux ou de panne sur le réseau, chaque personne peut retrouver les informations essentielles en temps réel en se géolocalisant.

Où que vous soyez, retrouvez rapidement sur votre smartphone, tablette ou ordinateur, les rues concernées par la coupure, l'heure de réalimentation prévue, les conseils à suivre et la possibilité de faire un autodiagnostic selon son équipement.



Connexion rapide

enedis.fr/panne-et-interruption

Les chiens sont de « sympathiques » animaux de compagnie permettant souvent aux personnes qui les possèdent de « mieux vivre ».

Dans le bourg, lors des promenades, par exemple, il n'est pas toujours évident de contrôler les lieux de leurs besoins.

Les crottes sur le trottoir, sur les places, dans les espaces verts, c'est dégoûtant à voir, ça sent mauvais et en plus, c'est glissant et dangereux !

Les lieux publics appartiennent à tous les habitants, il est important de les laisser propres.



PERMANENCES A LA MAIRIE DE MONTAUDIN

ASSISTANTE SOCIALE	Rencontres en Mairie de MONTAUDIN sur rendez-vous. Appeler le 02 43 08 06 03 (Antenne Solidarité de GORRON)
---------------------------	--

PERMANENCES DANS LES COMMUNES ENVIRONNANTES

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE	ERNÉE « Pôle d'activités La Querminais » - Tous les mardis sur rendez-vous ✓ de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h Prendre rendez-vous au : 02 43 39 43 39
MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)	Sur rendez-vous au 02 43 67 75 77 ou mda.accueil@lamayenne.fr : ⇒ ERNÉE – Antenne solidarité « 1, Avenue du Général de Gaulle » ⇒ GORRON – Antenne solidarité « 3, Rue de la Cour des Forges » ⇒ MAYENNE – Pôle santé – sans rendez-vous les mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
HABITAT ET DEVELOPPEMENT 53	Pour tous renseignements - appeler au 02 43 91 19 91
FINANCES PUBLIQUES	Mairie de GORRON : 1 ^{er} et 4 ^{ème} mardi de chaque mois De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02 43 30 10 58 Mairie de LANDIVY : 2 ^{ème} jeudi de chaque mois De 9h30 à 12h – Prendre rendez-vous au 02 43 05 42 05 Mairie d'AMBRIERES LES VALLÉES : 3 ^{ème} vendredi de chaque mois De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02 43 08 01 79
Médiateur – conciliateur de justice Mme DE SILANS Isabelle	2 ^{ème} mardi après-midi de chaque mois sur rendez-vous Prendre rendez-vous auprès de France Services de Landivy au 02 43 05 47 40

HORAIRES DES DIFFÉRENTS SERVICES

	Jours	Horaires	Téléphone - mail	Infos
Déchetterie de ST MARS SUR LA FUTAIE	Lundi Mardi Jeudi Samedi	10 h – 12 h 14 h – 18 h 14 h – 18 h 10 h – 12 h / 14 h – 18 h	Tél : 02 43 08 15 69	Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30
Garderie « 12, Rue de la Rabine »	Lundi - mardi - jeudi et vendredi	7 h 00 – 8 h 40 16 h 30 – 18 h 30	Tél : 02 43 05 65 36 centredeloisirs.montaudin@orange.fr	
Médiathèque « Place de l'église »	Mardi Mercredi Vendredi Samedi	15 h 30 – 17 h 30 14 h – 18 h 30 16 h – 18 h 10 h – 12 h 30	Tél : 02 43 05 32 93 mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr	
Mairie de MONTAUDIN	Mardi mercredi jeudi Vendredi Samedi	9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h 9 h – 12 h	Tél : 02 43 05 31 47 mairie-montaudin@wanadoo.fr	Fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi
La Poste de MONTAUDIN	Lundi au vendredi Samedi	10 h – 12 h 30 11 h – 13 h	 LA POSTE	

Le Maire et
Le Conseil Municipal
vous souhaitent
une bonne et heureuse
année 2025



bulletin élaboré par la mairie et la commission communication

Tél : 02.43.05.31.47 mail : accueil@montaudin53.fr

Heures d'ouverture de la Mairie :

du mardi au samedi midi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h

fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi